

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 3098 - MERCREDI 20 DÉCEMBRE 2017

UNIVERSITÉ MARIEN-NGOUABI

Confusion autour de la levée de la grève



La grève qui paralyse, depuis le 1er septembre dernier, l'université Marien-Ngouabi, a été au centre d'une rencontre tripartite ayant regroupé le ministère de l'Enseignement supérieur, le rectorat et les représentants de

l'intersyndicale, question d'étudier ensemble des voies de recours en vue d'une sortie de crise à cette situation qui ne fait que perdurer.

En dépit de la volonté exprimée par le gouvernement de

Le ministre Bruno Jean Richard Itoua présidant la tripartite/Adiac sauver l'université d'une double année blanche, l'Inter-syndicale de son côté exige notamment le paiement d'au moins deux mois de salaire pour ramener les arriérés à trois mois qui sont dus aux agents.

Page 3

RÉGIES FINANCIÈRES

Bataille de « l'oseille » aux Impôts

Sur papier, la date de publication de la lettre que la coordination du collège des syndicats de la direction générale des Impôts et des domaines a adressée au ministre des Finances et du budget est illisible, ou presque.

Mais en raison de son actualité, elle est toute récente, tout comme son objet, quelque peu alarmant puisque les initiateurs parlent de « mise en garde » à la tutelle du fait du retard pris dans le versement aux agents de l'administration fiscale de la prime d'incitation, l'oseille

pour parler le langage du milieu.

D'après nos sources, la direction générale des Impôts et des domaines n'est pas informée de la démarche du collègue syndical qui menace cependant de déclencher une grève sous huitaine.

La lettre balancée sur les réseaux sociaux suscite de nombreux commentaires des internautes, certains accusant nos amis des Impôts de manquer de civisme dans le moment présent où la crise frappe à toutes les portes. D'autres prétendent que la bataille de l'oseille ne fait que commencer.

CHAMPIONNAT NATIONAL DE BASKETBALL

Patronage et Interclub ouvrent le bal de la compétition

Éditorial

Communiquer

Page 2

Le championnat national de basketball débute ce mercredi avec l'entrée en compétition de Patronage et Interclub messieurs, en matinée. Au total, six matchs

sont prévus pour le compte de la première journée dont un seul en dames opposant F2N de la Cuvette-Ouest à Etoile du Congo.

Page 16

DISPARITION

L'artiste André Babindamana « Lolita » a tiré sa révérence en France

Le joueur de senza congolais, « *monstre du doigté du Likembé* », André Babindamana alias « Lolita », s'est éteint à l'hôpital Henri-Mondor de Créteil, en France, à l'âge de 61 ans, a-t-on appris auprès de sa famille d'artistes de la diaspora congolaise de France.



Page 11

ÉDITORIAL

Communiquer

Dans le même temps où le Congo s'emploie à régler les multiples problèmes générés par l'effondrement brutal de ses ressources publiques, il devrait, nous semble-t-il, porter une plus grande attention à sa communication. Cela lui permettrait, d'une part, de projeter une image positive conforme à ce qu'il est réellement et, d'autre part, de rassurer une opinion publique que la désinformation pratiquée par de grands médias extérieurs contribue à plonger dans le désarroi.

Que l'on nous comprenne bien : la communication d'un pays, quelle que soit sa dimension, repose d'abord sur les services officiels dont la mission première est de rendre publiques les actions entreprises par ses différents autorités. Elle est assurée chez nous par des personnalités qui ont parfaitement conscience de leur responsabilité et qui s'emploient effectivement, dans des conditions parfois difficiles, à faire connaître les décisions prises du haut en bas de l'édifice public. L'on ne saurait donc leur reprocher de ne pas être suffisamment présentes dans la sphère médiatique et ce n'est pas le sens de ce message.

Le problème qui se pose à nous aujourd'hui tient au fait que le développement des nouvelles technologies dans le domaine de la communication a donné aux réseaux sociaux une importance qu'ils n'avaient pas jusqu'à présent et a, du même coup, favorisé la désinformation qui naît de la rumeur, du ragot, du procès d'intention, de la manipulation. Avec comme résultat que l'Etat, le gouvernement, les Administrations se retrouvent en position de faiblesse face à des individus ou des groupes d'individus qui, eux, ont parfaitement compris que l'explosion planétaire du web, autrement dit de l'internet, leur confère un avantage décisif.

Il revient, bien sûr, aux autorités de mettre en place les dispositifs publics qui protégeront la société congolaise contre de telles dérives. Mais il nous revient aussi, à nous dont le métier est d'informer les citoyens sur les réalités du temps présent, de faire encore mieux entendre leur voix au Congo et hors du Congo. Et cela n'a rien d'illusoire si la puissance publique s'emploie, comme le font aujourd'hui de nombreux Etats sur les cinq continents, à soutenir les médias publics et privés dans leur difficile quête de la réalité quotidienne. Mieux vaut le savoir : l'information est et sera de plus en plus un enjeu majeur de la longue marche vers le développement durable.

Les Dépêches de Brazzaville

INFRASTRUCTURES

Le gouvernement envisage la création d'un fonds d'entretien routier

L'Etat congolais entend instaurer un nouveau mode de financement « spécifique » pour entretenir et rentabiliser les infrastructures routières.



Une vue des officiels

La réforme du sous-secteur transport routier nécessite l'adoption de nouveaux textes réglementaires et normatifs, ainsi que la définition des modalités du passage à un fonds routier de 2e génération, le fonds d'entretien routier. Un atelier national réunissant les différents acteurs du secteur s'est ouvert, le 19 décembre à Brazzaville.

Pendant les deux premiers jours, les professionnels du sous-secteur transport routier vont tenter d'actualiser les textes y relatifs. D'après le secrétaire général, directeur technique de l'entretien routier, Jacques Itoua, presque tous les textes en vigueur datent de la période coloniale, ceux-ci ne cadrent plus avec la réalité actuelle.

Dans cette situation de crise économique, a ajouté Jacques Itoua, ces réformes vont permettre à l'Etat d'assurer le financement adéquat de l'entretien des routes, des travaux de remise en état, voire le financement de la construction de nouvelles routes.

Depuis 2004, l'Etat congolais a pu réaliser d'importants investissements dans le transport routier. Le réseau national est passé de 18 000 km à environ 23 234 km, dont 8 254 km du réseau routier prioritaire et 14 980 km de routes secondaires et de desserte rurale. Le réseau routier bitumé est passé, quant à lui, de 1 200 km à 3000 km.

La préservation et la rentabilisation de ces routes sont inscrites dans le prochain plan

national de développement 2018-2022. Le gouvernement bénéficie d'un soutien des partenaires de l'Union européenne, grâce une convention de financement signée en 2015. « Le gouvernement se félicite de l'avancement de ce projet qui s'illustre ce jour par la tenue de cet atelier qui permet (...) de créer les conditions de la réforme du fonds routier », a déclaré, à l'ouverture de l'atelier, la ministre du Plan, de la statistique et de l'intégration régionale, Ingrid Ebouka-Babackas.

La ministre du Plan a lancé les travaux de l'atelier en présence de ses collègues des Transports, Fidèle Dimou, et de l'Équipement et de l'entretien routier, Emile Ouosso.

Fiacre Kombo

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions : Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Secrétaire des rédactions adjoint : Christian Brice Elion
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre

Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
ÉDITION DU SAMEDI : Meryll Mezath (Rédactrice en chef), Durlly Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Adrienne Londole
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Commercial Brazzaville : Errhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moumbelé Ngonzo

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagnia

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

UNIVERSITÉ MARIEN-NGOUBI

Confusion autour de la levée de la grève

La réunion tripartite organisée le 18 décembre, à la grande bibliothèque universitaire entre la direction rectorale, l'Intersyndicale et le ministre de l'Enseignement supérieur, Bruno Jean Richard, a accouché d'une souris.

L'issue à la crise qui paralyse l'université Marien-Ngouabi, depuis le 1er septembre, n'est peut-être pas pour bientôt. En effet, en dépit de l'optimisme de la direction rectorale de voir les activités reprendre dans cet unique établissement public d'enseignement supérieur du pays, les poches de résistance existent encore du côté des syndicalistes. « Dans l'esprit du relevé des conclusions, on a déjà payé le mois de juillet et le gouvernement fera des efforts pour les deux mois qui restent. Je pense que tout le monde ici est responsable, la grève a suffisamment mis du temps, ce n'est de l'intérêt de personne de continuer à rester à la maison », a expliqué le vice-recteur de l'université Marien-Ngouabi, Paul Louzolo-Kimbembé, précisant qu'il était optimiste pour la reprise même si aucune date n'a été retenue.

De son côté, l'Intersyndicale pense que les négociations doivent se poursuivre d'autant plus que le gouvernement n'a pas



Le ministre Bruno Jean Richard Itoua présidant la tripartite/Adiac

payé à temps le salaire du mois de juillet tel que retenu lors de la réunion du 10 novembre. « Il y a eu un relevé de conclusions, si la semaine qui suivait le 10 novembre le gouvernement versait un salaire et le ministre obtenait la garantie que toutes les fois que les fonctionnaires étaient payés, les agents de l'université pouvaient aussi bénéficier de leur salaire, alors nous pourrions signer un protocole d'accord et les activités devraient reprendre dès le versement du salaire dans la semaine du 13 au 18 novembre », a rappelé le président de l'Intersyndicale, Gabriel Bissanga.

Payer encore deux mois avant la fin de l'année

Selon l'esprit de la lettre de ce

relevé de conclusions, le gouvernement devrait encore payer deux mois de salaire aux agents de l'université Marien-Ngouabi pour ramener les arriérés à trois mois. Ainsi, l'Intersyndicale souhaite l'application de toutes ces dispositions. « Le problème que nous cherchons aujourd'hui consiste à rentrer dans l'esprit de ce relevé de conclusions, c'est-à-dire que la tutelle nous propose ce qu'elle peut faire pour que nous y respectons. Si nous trouvons des mécanismes de terminer 2017 avec trois mois d'arriérés de salaire, ce serait vraiment très bon pour les travailleurs », a-t-il poursuivi.

Quelque peu harcelé par la presse, le président de l'Intersyndicale de l'université Marien-Ngouabi a indi-

qué que c'est le gouvernement qui a la clé de la bourse. « Nous ne sommes pas des jusqu'au-boulistes, mais nous insistons sur le fait que nous sommes avec la tutelle en train de chercher les mécanismes pour sortir de cette situation. La clé du problème ne dépend pas de nous, vous trouvez normal que nous ayons cinq mois d'arriérés de salaire? Avec quoi allons-nous vivre? Nous avons aussi des charges », a lâché Gabriel Bissanga.

Des engagements non tenus

Dans son mot introductif, le ministre de l'Enseignement supérieur, Bruno Jean Richard, a rappelé que depuis le déclenchement de la grève par le personnel de l'université Marien-Ngouabi, de nombreux entretiens avaient

déjà eu lieu. De même, un premier paiement a été effectué par l'Etat qui a versé une partie importante de la subvention due à l'université Marien-Ngouabi. Selon lui, le gouvernement a respecté son engagement consistant à verser un mois de salaire même si cela est arrivé un peu en retard par rapport au relevé de conclusions.

« Dans ce relevé de conclusions, des échéances avaient été bien indiquées, mais nous constatons qu'elles n'ont pas été respectées. Depuis quelques jours, le gouvernement a procédé au virement des salaires dus au personnel alors que les activités devraient déjà reprendre. Conformément à l'esprit et à la lettre de nos entretiens, il m'a paru naturel que nous puissions nous retrouver pour discuter de l'avenir immédiat de notre université », s'était-il exprimé.

Rappelons que l'université Marien-Ngouabi court de ce fait le risque d'une double année blanche car toutes les évaluations de l'année académique 2016-2017 ne se sont pas encore déroulées. Les nouveaux bacheliers, de leur côté, triment encore chez eux à la maison. Les étudiants réclament également des arriérés de bourse, estimés à onze mois.

Parfait Wilfried Douniama

MALNUTRITION INFANTILE

L'Aslav entend réaliser un projet de prise en charge au Congo

Le président de l'ONG dont le siège est basé à Bordeaux (France), le Dr Michel Salefran, a annoncé récemment qu'il avait beaucoup de projets d'intérêt général à mettre en œuvre dans le pays.

Le Dr Michel Salefran a notamment cité le projet relatif à la prise en charge de la malnutrition infantile en République du Congo. « Au Congo, cette affection a fait seize mille morts chez les enfants en 2015, selon des statistiques. C'est un projet qui a déjà commencé dans la formation, la préparation, mais nous allons le lancer officiellement en mai 2018 », a-t-il expliqué.

Disposant de vingt-trois centres partenaires, répartis sur toute l'étendue du territoire congolais, l'Association de l'amour vivant (Aslav) œuvre dans le pays depuis quelques années dans le domaine de la formation du personnel médical. Ainsi, elle envisage de poursuivre cette formation sur, entre autres, la malnutrition infantile, la drépanocytose. Il est également prévu la poursuite des travaux de construction de deux dispensaires avec les systèmes d'électrification et d'adduction en eau potable.

« Nous faisons aussi de la télémédecine, c'est-à-dire que nos centres de santé sont relayés à notre siège à Bordeaux par un système à la fois de téléphonie et de WhatsApp », a dit le Dr Michel Salefran.

Rappelons que cette ONG a organisé récemment un séminaire de cinq jours à l'intention du personnel médical de certaines structures sanitaires privées et publiques du Congo dont nombreuses sont affiliées à l'Eglise catholique. C'est une association médicale caritative qui intervient exclusivement en République du Congo, avec à la clé la formation de plus de neuf cents agents de santé.

P.W.D.

VENTS VIOLENTS À EWO

Le gouvernement vole au secours des sinistrés

Les ministres de l'Enseignement technique et professionnel, Antoine Nicéphore Fylla Saint-Eudes, et des Affaires sociales, Antoinette Dinga Dzondo, ont effectué le déplacement du chef-lieu de la Cuvette-Ouest pour mesurer l'ampleur des dégâts et apporter un réconfort moral aux sinistrés avant la réparation des dégâts.

Des maisons effondrées, d'autres englouties par le sable et les eaux, des toitures emportées, des arbres fruitiers et non fruitiers déracinés... c'est, en effet, le triste bilan d'une grande pluie qui s'est abattue du 13 au 14 décembre dernier sur Ewo; une pluie accompagnée d'un vent très violent.

Les habitants d'Ewo se sont réveillés sous ce triste décor. Sur le visage de chacun, on ne pouvait lire que tristesse et désolation. Nombreux d'entre eux, qui ont eu des toitures de maisons emportées, se sont réfugiés chez les voisins. D'autres ont tenté de braver le vent et la pluie en sauvant ou en récupérant ce qui pouvait l'être en pleine nuit. Plusieurs familles sont aujourd'hui sans abri.

Au quartier Ewo village, quelques enfants ont été sauvés grâce aux voisins, alors que les parents s'étaient rendus au campement à plus de cinq kilomètres sur l'axe Ewo-Nkori. Une autre toiture emportée a été retrouvée à plus de cent mètres dans la rivière Kouyou : irrécupérable.

Aux dires des personnes âgées, c'est la première fois qu'un pareil vent souffle sur Ewo. Les arbres fruitiers ont été déracinés. L'ampleur des dégâts est épouvantable. Aucun quartier n'a pas été épargné.

La toiture du Collège d'enseignement technique féminin a été endommagée.

Aucun espoir de récupération. Le ministre de l'Enseignement technique et professionnel a pris l'engagement d'arranger le bâtiment au plus vite pour sauver l'année scolaire 2017-2018. A la résidence présidentielle, des eucalyptus qui font la beauté des jardins ont été ravagés.

Les autorités départementales et communales ont vite mis en place une commission de crise après avoir fait le tour de la ville. Pour le préfet Edouard

Denis Okouya, « c'est dur à supporter, c'est vraiment la désolation, il me manque des mots pour décrire ce drame. Quand je sors de ma résidence, je constate qu'une bonne partie des eucalyptus qui sont devant la résidence présidentielle est déracinée. Et en faisant la ronde de la ville en compagnie de la force publique, nous avons vu des maisons effondrées, des toitures emportées et projetées à plus de dix mètres, c'est vraiment effrayant ! », a-t-il précisé avant d'ajouter que : « Notre première réaction a été semblable à celle de la population démunie qui vit au village, c'est-à-dire devant un tel drame mettent les mains sur la tête par manque de moyens financiers. Néanmoins, nous avons mis en place une commission d'urgence qui s'attelle actuellement au travail de constatation et d'évaluation des dégâts. Nous ferons parvenir le rapport au gouvernement. ».

Notons que les parlementaires de la Cuvette-Ouest ont mis en place, pour la circonstance, un comité de crise qui n'a pas encore rendu publiques des actions à mener.

Gisèle Colomet

**MINISTERE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE
PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN STATISTIQUE
PROJET DES REFORMES INTEGREES DU SECTEUR PUBLIC
AGENCE FIDUCIAIRE DU PROJET
Courriel : pstatcongo@gmail.com**

**N° AVIS : AMI N°10/PSTAT MANIFESTATIONS D'INTERET/PRISP/
DMI/C/17- PPA IDA V0780-CG
« RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EN VUE DU DEVELOPPEMENT
D'UN PLAN DE FORMATION EN FAVEUR DES COMMISSIONS EN
CHARGE DES FINANCES DU PARLEMENT »**

1-Le Gouvernement de la République du Congo a reçu une avance sur le crédit de l'Association internationale de développement (IDA) pour la préparation du « Projet des réformes intégrées du secteur public (PRISP) », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat : «du consultant en vue du développement d'un plan de formation en faveur des commissions en charge des finances du parlement».

2-L'objectif global de la mission consiste à proposer sur la base des plans de formations existants, des profils de chaque poste, des nouveautés dans le secteur des finances publiques et des programmes de formation adaptés à la spécificité des missions de contrôle du Parlement.

3-L'Unité de coordination du Projet de Renforcement des Capacités en Statistiques (PSTAT) en sa qualité d'Agent Fiduciaire actuel du PRISP, invite les candidat(e)s à fournir en français un dossier de candidature comprenant, un CV détaillé à jour indiquant les missions similaires exécutées et une lettre de motivation.

4-Le Profil du consultant:

Les qualifications du consultant devront répondre aux spécifications ci-après :

- Avoir une diplôme universitaire supérieur (BAC +5 minimum) en économie, gestion financière, finances publiques ou tout domaine équivalent ;
- Avoir au moins 10 ans d'expérience générale dans la gestion financière ;
- Avoir au minimum 5 ans d'expérience dans l'évaluation des compétences d'une institution chargée d'une mission de contrôle, de vérification financière, d'optimisation des ressources en conformité avec les normes de vérification et dans l'élaboration de plans de renforcement des capacités / plans de formation (identification et analyse des besoins de formation, bilan de compétences, programme d'actions de formation) ;
- Avoir au minimum 5 ans d'expérience en matière d'appui institutionnel, renforcement des capacités et assistance et ingénierie de formation ;
- Avoir une expérience des réformes liées finances publiques en Afrique sub-saharienne ;
- Avoir une bonne connaissance des institutions de contrôle des finances publiques en Afrique subsaharienne ;
- Maîtrise de l'outil informatique : Word, Excel, PowerPoint, Access, Internet ;
- Bonne capacité d'analyse, de communication écrite et orale, esprit critique, rigueur ;
- Capacité à travailler dans un milieu international et multiculturel.

5-La mission est prévue sur une durée de six semaines, hors la durée de validation des livrables.

6-Les dossiers de candidature doivent être déposées à l'adresse ci-dessous au plus tard le 04 janvier 2018 à 16h00 et porter clairement la mention (consultant en vue du développement d'un plan de formation en faveur des commissions en charge des finances du parlement)

**Bureau Passation de Marchés
A l'attention du Coordonnateur du
PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN STATISTIQUES
UNITE DE COORDINATION DU PROJET, À BRAZZAVILLE, DERRIÈRE L'AMBASSADE DES
ETATS UNIS D'AMÉRIQUE AU CONGO, BLOC1, PARCELLE 70/59 BIS, ARRONDISSEMENT 2
BACONGO Tél : +242 22 613 31 08: pstatcongo@gmail.com**



MINISTÈRE DES POSTES, DES TELECOMMUNICATIONS ET DE L'ECONOMIE NUMERIQUE
Central African Backbone
Communication Infrastructure and Technology
CAB – CIT - Congo
Projet N°49740 – CG
Unité de Coordination du Projet



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 003 /MPTEN/2017/UCP/CAB
RECRUTEMENT D'UN COMPTABLE

La République du Congo a signé un accord de prêt avec l'Association Internationale de Développement (IDA) pour la mise en œuvre de la troisième phase du programme sous régional Central African Backbone composante République du Congo, et à l'intention d'utiliser une partie du montant de cet accord de financement pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant <<recrutement d'un Comptable>>.

I- MISSION DU COMPTABLE

Sous la supervision du Spécialiste en Gestion Financière, le Comptable du Projet est chargé de la tenue journalière de la comptabilité ainsi que de la préparation des vérifications comptables relatives au Projet. Il travaille sur la base de fiches d'activités mensuelles. Ses tâches principales sont :

- saisie sur le logiciel de gestion, de toutes les pièces justificatives des composantes du Projet CAB;
- établissement mensuel de tous les documents comptables (journaux, livres, balances...);
- préparation des demandes de paiement et de retrait de fonds, ainsi que de toute la documentation nécessaire aux décaissements, conformément aux directives de la Banque Mondiale;
- tenue des comptes ainsi que les opérations préparatoires aux vérifications comptables;
- élaboration mensuelle des états de rapprochement des comptes bancaires du projet;
- analyse mensuelle du compte du projet;
- suivi et l'analyse des opérations relatives au compte du projet;
- élaboration des états financiers;
- participer à l'élaboration des rapports de suivi financier;

- participer à la préparation du budget des activités;
 - procéder au classement et à l'archivage des pièces comptables;
 - gestion des actifs du Projet;
 - suivi de la liquidation des dépenses ordonnées par le Coordonnateur;
 - exécution de toutes les autres tâches qui lui sont confiées par le supérieur hiérarchique.
- III- QUALIFICATIONS REQUISES
- Le Comptable doit :

- être titulaire d'un diplôme supérieur en comptabilité (DECF, Maîtrise en comptabilité et Gestion, Bac+4, etc.) ou équivalent;
- avoir une bonne connaissance des techniques de gestion financière en général et des règles et procédures de gestion financière des bailleurs de fonds notamment la Banque Mondiale, L'union Européenne, la Banque Africaine de Développement ainsi que du cycle des projets;
- avoir une expérience de 5 ans comme comptable dans une entreprise privée ou publique ou de 3 ans minimum dans un service comptable d'un projet de développement. Une expérience dans un projet de développement financé par les bailleurs de fonds (Banque mondiale, Banque Africaine de Développement, UE...) serait un avantage significatif;
- avoir une bonne capacité d'utilisation des logiciels courants (MS Word, MS Excel, MS PowerPoint, MS Project), d'Internet et d'un logiciel comptable serait un atout;;
- avoir une bonne connaissance du Français de même qu'une aptitude à communiquer oralement et en écrit aussi bien avec les responsables du projet que la hiérarchie et les collègues

- avoir la capacité à prendre des initiatives, de gérer plusieurs dossiers à la fois et même sous pression;
- disposer d'une bonne intégrité professionnelle.

V- DUREE DU TRAVAIL du contrat est de un (01) an renouvelable sur la base des résultats jugés satisfaisants.

VI- LIEU DE TRAVAIL

Le lieu de travail est Brazzaville

VII- DÉPÔT DES CANDIDATURES

Les candidats peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse indiquée ci-dessous de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 (heure locale).

Les dossiers de candidatures comprenant : une lettre de motivation, le curriculum vitae et les copies de diplômes doivent être déposés sous pli fermé ou envoyés par courrier électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le 08 janvier 2018 à 12H00.

Elles doivent être transmises avec la mention <<recrutement Comptable projet CAB>>.

Contact

Monsieur le Coordonnateur du Projet CAB-CIT
 Rue LOCKO Isaac, derrière l'Ambassade des Etats Unis
 BP. 1420

Tél. (242) 06 835 00 41

E-mail: contact@cabcongo.com

Centre-ville / Brazzaville-CONGO

Fait à Brazzaville, le 20 décembre 2017

Le Coordonnateur,
Yvon Didier MIEHAKANDA



MINISTÈRE DES POSTES, DES TELECOMMUNICATIONS ET DE L'ECONOMIE NUMERIQUE
Central African Backbone
Communication Infrastructure and Technology
CAB – CIT - Congo
Projet N°49740 – CG
Unité de Coordination du Projet



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 004 /MPTEN/2017/UCP/CAB
RECRUTEMENT D'UN RESPONSABLE EN SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

La République du Congo a signé un accord de prêt avec l'Association Internationale de Développement (IDA) pour la mise en œuvre de la troisième phase du programme sous régional Central African Backbone composante République du Congo, et à l'intention d'utiliser une partie du montant de cet accord de financement pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant <<recrutement d'un Responsable en sauvegarde environnementale et sociale>>.

I- MISSION

Placé sous la supervision du Coordonnateur du Projet CAB, membre de l'Unité de Coordination du Projet (UCP), en collaboration avec l'ensemble des acteurs et partenaires concernés par le Projet, le consultant national est chargé d'assurer l'appui technique au processus d'appropriation et de mise en œuvre du CGES sur la base des principales activités suivantes:

- Assister le Coordonnateur et les autres membres de l'Unité de Coordination du Projet (UCP) dans l'exécution des activités du projet.
- Assurer la coordination de l'intégration et de la mise en œuvre des mesures de sauvegarde environnementale et sociale dans le projet,
- Elaborer les programmes et budgets annuels de la composante environnement.
- Appuyer l'UCP dans la mise en place et la mise en œuvre des instruments de sauvegardes environnementales et sociales (PGES, PAR, PPA, MGP).
- Assurer la coordination du suivi et de la surveillance (contrôle et inspection) des aspects environnementaux et sociaux sur la base des normes nationales, des politiques opérationnelles de la Banque mondiale, et des mesures stipulées dans les instruments de gestion environnementale et sociale élaborés par le projet

rés par le projet

- Suivre le respect de la conformité des mesures environnementales et sociales.
- Conduire dans les zones du projet, le plan de communication environnementale et sociale sur les enjeux environnementaux et sociaux des travaux d'infrastructures et d'équipements, sur la sécurisation des travaux de construction, sur le règlement des conflits, dans le cadre de l'appropriation, de l'adhésion et de la participation des responsables locaux et des populations
- Assurer l'interface avec les collectivités locales et les autres acteurs concernés par le projet (DGE, Constructeur, Contrôleur).
- Elaborer les rapports d'activités périodiques et semestriels en matière de sauvegardes environnementales et sociales.
- Identifier et notifier au coordonnateur de projet les forces et faiblesses du dispositif de sauvegarde environnementale et sociale mis en place et proposer des actions d'amélioration;
- Exécuter toute autre tâche recommandée par le Coordonnateur.

III- QUALIFICATIONS REQUISES

- Titulaire d'un diplôme universitaire de niveau BAC + 3 en sciences sociales (sociologie, économie, anthropologie etc.), en gestion des projets, en statistiques ou d'un diplôme équivalent jugé pertinent pour la mission;
- Avoir au moins 5 ans d'expériences sur les questions d'environnement, les populations autochtones et les stratégies de communication sociale et de changement des normes sociales.
- Une bonne connaissance des instruments internationaux et nationaux y relatifs.

- Bonne connaissance et une expérience confirmée d'au moins 2 ans dans la gestion de projets avec l'appui des partenaires de développement.

- Capacité d'utilisation de l'outil informatique (Word, Excel) et de l'Internet.

V- DUREE DU TRAVAIL du contrat est de un (01) an renouvelable sur la base des résultats jugés satisfaisants.

VI- LIEU DE TRAVAIL

Le lieu de travail est Brazzaville

VII- DÉPÔT DES CANDIDATURES

Les candidats peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse indiquée ci-dessous de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 (heure locale).

Les dossiers de candidatures comprenant : une lettre de motivation, le curriculum vitae et les copies de diplômes doivent être déposés sous pli fermé ou envoyés par courrier électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le 08 janvier 2018 à 12H00.

Elles doivent être transmises avec la mention <<recrutement responsable en sauvegarde environnementale et sociale du projet CAB>>.

Contact

Monsieur le Coordonnateur du Projet CAB-CIT
 Rue LOCKO Isaac, derrière l'Ambassade des Etats Unis
 BP. 1420

Tél. (242) 06 835 00 41

E-mail: contact@cabcongo.com

Centre-ville / Brazzaville-CONGO

Fait à Brazzaville, le 20 décembre 2017

Le Coordonnateur,
Yvon Didier MIEHAKANDA



EMPRUNT OBLIGATAIRE

PAR APPEL PUBLIC À L'ÉPARGNE « EOG 6,50% NET 2017-2022 »

— Emetteur : Etat Gabonais —

AVIS DE CLÔTURE DE L'OPÉRATION

L'Etat Gabonais et ses partenaires, Attijari Securities Central Africa (ASCA), et BGFIBourse ont le plaisir d'annoncer au public la clôture avec succès de l'opération d'emprunt obligataire par appel public à l'épargne « EOG 6,50% Net 2017-2022 » en date du 30 novembre 2017.

Ladite opération a été sursouscrite à hauteur de 31,39% après l'obtention de l'accord de la COSUMAF pour l'augmentation du montant de l'emprunt, il a été décidé de servir la totalité des souscriptions recueillies.

BILAN DE L'EMISSION :

Nature de l'opération	Emprunt Obligataire par Appel Public à l'Épargne
Objet de l'opération	- Remboursement partiel de la dette intérieure conventionnée - Financement des projets de développement inscrits au Budget 2017
Cotation	BVMAC
Montant initial de l'émission	100 000 000 000 FCFA
Montant collecté	131 387 510 000 FCFA
Montant retenu	131 387 510 000 FCFA
Taux de souscription	131,39%
Nombre de titres	13 138 751 Obligations
Valeur nominale	10 000 FCFA
Maturité	5 ans
Date de jouissance	04/12/2017
Date d'échéance	04/12/2022
Mode de remboursement	Amortissement linéaire avec un différé d'un (1) an (capital uniquement)

L'opération a attiré des investisseurs de divers pays (Gabon, Cameroun, Togo.), de différentes catégories : Personnes Morales (Banques, Assurances, Organismes de retraite/Prévoyance, Etablissements Financiers, Sociétés) et Personnes Physiques (Fonctionnaires, Professions Libérales, Agents du Secteur Privé, Agents d'Organismes Internationaux, Retraités).

Catégorie des Investisseurs	Montant Souscrit	Montant Alloué	Quote-Part
Personnes Morales	131 029 510 000 FCFA	131 029 510 000 FCFA	99,7%
Personnes Physiques	358 000 000 FCFA	358 000 000 FCFA	0,3%
Total Général	131 387 510 000 FCFA	131 387 510 000 FCFA	100,00%

L'émission a permis d'apurer partiellement l'encours des moratoires intérieurs et d'assainir le bilan des banques locales via un mécanisme de compensation, pour un montant de 64,468 milliards de FCFA et de dégager des ressources, d'un montant de 66,920 milliards de FCFA, pour le financement des dépenses du Plan de Relance de l'Economie (PRE), inscrites au budget de l'année en cours.

Le Ministre de l'Economie, de la Prospective et de la Programmation du Développement Durable, les Co-arrangeurs et Co-chefs de file ASCA et BGFIBourse remercient vivement l'ensemble des souscripteurs pour leur confiance et leur contribution au succès de cet emprunt obligataire.

Fait à Libreville, le 06 décembre 2017

Le Ministre de l'Economie, de la Prospective et
de la Programmation du Développement Durable

Régis IMMONGAULT

Conformément aux dispositions régissant l'Appel Public à l'Épargne en zone CEMAC, cette opération a été enregistrée par la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale (COSUMAF) sous le numéro COSUMAF - APE - 01/17

CO-ARRANGEURS & CO-CHEFS DE FILE



MEMBRES DU SYNDICAT DE PLACEMENT



COTATION



COOPÉRATION MILITAIRE

Deux nouveaux attachés de défense accrédités au Congo

Le ministre de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo, a présidé le 15 décembre à Brazzaville, la cérémonie d'accréditation des attachés de défense près les ambassades de la République d'Italie au Congo, le colonel Alberto Scafella, et du Nigeria, le capitaine de vaisseau Yahaya Abba Muhsin.



Le colonel Alberto Scafella et le capitaine de vaisseau Yahaya Abba Muhsin/Adiac

Né le 14 juin 1965 à Cavtatavechia, en Italie, le nouveau chef de mission de coopération de défense près l'ambassade d'Italie en République du Congo aura pour résidence Luanda, en Angola. Détenteur d'une maîtrise en politique de diplomatie internationale, le colonel Alberto Scafella est diplômé de l'Ecole de guerre et de l'Institut supérieur d'état-major. En effet, au cours de sa carrière, ce diplômé en sciences politiques et en sciences stratégiques a, entre autres, assumé les fonctions de chef de département et professeur d'histoire militaire à l'école d'application de son pays.

Chef des opérations en Bosnie Herzégovine et commandant de la force opérationnelle au Kosovo, le colonel Alberto Scafella a été aussi déployé dans d'autres missions internationales au Canada, en Angleterre, au Liban, en Belgique et en République tchèque. Nommé attaché de défense, chef

de mission de coopération de défense près l'ambassade de la République fédérale du Nigeria, le capitaine de vaisseau Yahaya Abba Muhsin a pour résidence Yaoundé, au Cameroun. Né le 21 juillet 1974 à Lagos, au Nigeria, il est titulaire d'une licence en sciences économiques et une maîtrise en études humanitaires et des réfugiés.

Dans sa carrière, il a été instructeur à l'académie de défense du Nigeria, commandant de la prospérité des navires de guerre nigériens et commandant en second du contingent naval pour l'opération « Jos refuge Sur ». Il

a, par ailleurs, suivi le cours supérieur de commandement des forces armées et le cours conjoint d'attachés militaires et de renseignement de défense à l'université d'Abuja.

Membre de l'Association de l'Institut nigérian de management et de l'Institut nigérian des affaires internationales, le capitaine de vaisseau Yahaya Abba Muhsin et le colonel Alberto Scafella entendent renforcer les liens de coopération qui existent entre leurs pays respectifs et le Congo, surtout dans le domaine de la formation.

Parfait Wilfried Douniama

MÉDIAS

Soixante-cinq journalistes tués en 2017 dans le monde

L'information a été rendue publique le 19 décembre par Reporters sans frontières (RSF), dans son bilan annuel sur le travail des journalistes.

LONG basée à Paris note dans son texte que 2017 est l'année la moins meurtrière depuis quatorze ans pour les journalistes professionnels. Cela s'explique en partie par une meilleure protection des reporters mais également au fait que des pays dangereux « se vident de leurs journalistes ». C'est en raison de « la prise de conscience croissante de la nécessité de mieux protéger les journalistes et la multiplication des campagnes menées en ce sens par les organisations internationales et les médias eux-mêmes », que l'on doit cette baisse, commente-t-on. La Syrie, l'Irak, le Yémen, la Libye sont les pays « où l'on assiste à une hémorragie de la profession », déplore le rapport.

Evoquant les principales raisons ayant conduit à l'assassinat des journalistes, le bilan annuel de

RSF précise que sur les soixante-cinq journalistes (professionnels et non-professionnels) tués au cours de l'année, trente-neuf ont été sciemment visés alors que vingt-six autres ont été tués dans l'exercice de leurs fonctions. Le rapport signale que la Syrie demeure le pays le plus meurtrier pour les reporters avec douze journalistes tués, devant le Mexique (onze), l'Afghanistan (neuf), l'Irak (huit) et les Philippines (quatre). Parmi ces soixante-cinq journalistes tués dans le monde cette année, cinquante sont des professionnels, sept des « journalistes-citoyens » (blogueurs) et huit « collaborateurs des médias ».

Pour RSF, ce sont les conflits armés qui mettent en péril la vie des journalistes qui les couvrent. A cela s'ajoute le cas des Etats comme le Mexique où « des cartels et des politiques locaux font régner la terreur », contraignant aussi certains journalistes à « quitter leur pays ou leur profession ». « Au pays des cartels de la drogue, les journalistes qui

traitent de la corruption de la classe politique ou du crime organisé sont quasi-systématiquement visés, menacés, voire exécutés. Cela a été notamment le cas de Javier Valdez Cardenas, journaliste chevronné de 50 ans, collaborateur de l'AFP et de médias locaux, froidement assassiné le 15 mai », soulignent les auteurs de l'étude. Ils estiment que « le Mexique est le pays en paix le plus dangereux au monde pour les reporters ».

En ce qui concerne les journalistes emprisonnés, RSF relève que la tendance générale est à la baisse après avoir recensé au total 326 journalistes placés sous les geôles dont 202 professionnels, 107 blogueurs et 17 collaborateurs de médias. La Chine détient le record des journalistes emprisonnés avec 52 d'entre eux sous les verrous devant la Turquie (43), la Syrie (24), l'Iran (23) et le Vietnam (19) alors que les groupes armés comme l'Etat islamique ont retenu en otages, à ce jour, 54 journalistes dont 44 professionnels.

Nestor N'Gampoula

OFFRE D'EMPLOI

Dans le cadre de la redynamisation de notre Service commercial de Brazzaville, nous procédons au recrutement d'un (une) Responsable commercial adjoint.

I/ Intitulé du poste : Responsable commercial adjoint

II/ Position du poste au sein de l'entreprise : rattaché (e) au Responsable commercial de Brazzaville

III/ Profil :

-Expérience professionnelle avérée et réussie d'au moins 4 ans dans un poste similaire

- Au moins une licence issue d'une Ecole de commerce.

- Etre Bilingue en anglais serait un grand atout

IV/ Type de contrat : CDD

Dépôt des dossiers : les dossiers sont à déposer au plus tard le 23 décembre 2017 ; à l'adresse électronique suivante : societeglobaline@gmail.com

Composition du dossier : CV avec photo, copies des diplômes (présentation des originaux lors de l'entretien), copie des anciens certificats de travail (présentation des originaux lors de l'entretien) et la copie de la pièce d'identité.

**Brazzaville, le
Le Directeur général**

NÉCROLOGIE



Antoine Massamba, agent des Dépêches de Brazzaville, M. Louzolo, Jacques, Roll, Mpombo et Noël ont la profonde douleur d'informer les amis et connaissances du décès de leur petit-fils Nzenza Samy survenu le 17 décembre 2017 à Brazzaville. La veillée se tient au quartier Sadelmi.

PROGRAMME DES OBSÈQUES DE MME SAMBOU NÉE ETOUNGOU AMELIE



Judi 21 décembre au cimetière privé Bouka

9h00 : levée du corps à la morgue municipale de Chu de Brazzaville

10h00 : recueillement à domicile familiale sis 52, rue Bandas Poto-Poto

- 11h30 : départ pour le l'église

- 12h00 : messe en la Basilique Sainte-Anne

- 13h30 : départ pour le cimetière Bouka

- 16h00 : Fin de cérémonie

IN MEMORIAM

20 décembre 2014-20 décembre 2017, trois ans déjà, de l'appel à Dieu de notre frère aîné, père, oncle et grand-père André N'goteni.

Les familles Ossele et N'goteni informent les parents, amis et connaissances qu'une messe d'action de grâce sera dite ce 20 décembre 2017 à 6h 15 en la paroisse Sainte-Marie de Ouenzé et demandent à tous ceux qui ont connu le vieux "Got" d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire.



15 décembre 2015- 15 décembre 2017, voici déjà deux ans jour pour jour que le Seigneur a arraché à notre affection notre épouse, mère, fille et grande sœur, Mme Itoua née Lydia Gertrude Esther Oniangué. En ce jour de triste anniversaire, M. Jean-Claude Itoua, fils et familles prient tous ceux qui l'ont connue d'avoir une pensée pieuse pour elle. Que le tout puissant protège son âme et lui accorde le repos éternel.

CÉLÉBREZ LA NOUVELLE ANNÉE

AU
PEFACO HOTEL MAYA MAYA 5*

31 décembre 2017

PEFACO HOTEL

DINER DE LA SAINT-YVESINE
DINER DE DÎNER ANNONCIATION
ET DE NOËL 2017

Punchs, boissons locales et petits-fours autour de la piscine

Carpaccio de bar, mousses d'aubergines, caviar d'agrumes
Mille-feuille de Foie gras sur son lit de patate douce

Gnocchi verdi (gnocchi vert), crevettes et tomates-coriées
Yasso typique, riz et abbié
Mignon de porc aux légumes

Purées de carottes, pommes de terre et courgettes



Trio de mousses aux couleurs du Congo
Coupe de Champagne

60 000 FCFA (personne) une bouteille de vin inclus
soit 120 000 FCFA la table de 12 personnes à 200 000 FCFA

2^e PRIX
WEEK-END A DYO

2 nuits + petits-déjeuners (2 personnes)
au Pefaco Hotel Maya Maya 5*
valeur : 700 000 FCFA

3^e PRIX
WEEK-END A POINTE-NOIRE

Vol aller/retour Brazzaville/Pointe Noire
+ 2 nuits + petits-déjeuners (2 personnes)
à l'Hôtel Palm Beach
valeur : 400 000 FCFA

1^{er} PRIX
TOMBOLA DE LA SAINT-YVESINE

**VOL ALLER/RETOUR
BRAZZAVILLE/PARIS**

Offert par la compagnie aérienne Air France
valeur : 850 000 FCFA



4^e PRIX
WEEK-END PEFACO

2 nuits + petits-déjeuners (2 personnes)
au Pefaco Hotel Maya Maya 5*
valeur : 400 000 FCFA

5^e PRIX
**VOL ALLER/RETOUR
BRAZZAVILLE/COTONOU**

Offert par la compagnie aérienne TAC
valeur : 300 000 FCFA

RESERVEZ VOTRE SOIRÉE

T: (+242) 056 048 055 - manager@pefacohotel.com

LE BISTRO PARISIEN

AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Échange sur la diversification de l'économie

La dépendance de la sous-région des seules ressources minières a conduit les membres du club Lenda à organiser, le 16 décembre à Paris, une rencontre pour évoquer différentes étapes de l'économie incitant à réaliser une activité connexe en complément de l'activité principale.

Placée sur le thème « *Diversification de l'économie en Afrique subsaharienne* », la rencontre a mobilisé un public venu nombreux échanger sur cette préoccupation, avec la modération de l'écrivaine Aurore Foukissa. En effet, pétrole, essences précieuses, coltan, pour ne citer que ces ressources dans les sous-sols du vieux continent, sont rentrées dans la sagacité des économistes. Désormais, entre observateurs du monde entier tous unanimes, il est devenu important de s'interroger sur « *comment apporter, de manière pérenne, une solution au mal hollandais consistant à ne compter que sur une seule et unique richesse ?* ». Pour Christian Kamtchueng,



Le club Lenda lors de la rencontre-échange du 16 décembre

écrivain et analyste en finance quantitative, « *L'Afrique peut orienter son économie dans une société équilibrée* ». Et de dire oui à la modernisation digitale, mais, prévient-il, « *prendre garde à ne pas nous retrouver happés dans la pression des investisseurs* ». Le Camerounais, ancien banquier d'affaires, donne des pistes de maintien d'apparte-

nance à une communauté où l'on « *opte pour des valeurs qui nous ressemblent en comptant d'abord sur nous-mêmes pour une diversification économique à l'africaine en substitution aux importations* ».

A une nuance près, dans son intervention, Verlin Beka Beka, consultant en formation commerciale bancaire et

assurance, a souligné tout de même que « *ce sont nos États qui doivent faire des finances publiques un outil politique qui traduise des valeurs et des choix de société à bâtir* ». Une fois le cadre fixé, « *la diversification économique en Afrique subsaharienne sera envisageable en stimulant une croissance endogène par le passage d'une économie de rente à une économie de*

production rendue possible grâce à une restructuration profonde et une création des pôles industriels régionaux (voir PER Cémac 2009-2016) auxquels s'ajouteront des pôles nationaux dédiés au potentiel spécifique de chaque État membre (les ZES) », a-t-il conclu.

Lucien Pambou, économiste, en référence au livre sur la diversification de l'économie de Juste Désiré Mondelé paru aux Editions Jean Picollec, a expliqué que la nécessité de la diversification existe. « *Une des forces de cette diversification devrait provenir de la diaspora africaine* », a-t-il avancé.

Dans son mot de conclusion, Marien Fauney Ngombé, un des initiateurs de la rencontre-échange, a salué les interventions fructueuses en donnant rendez-vous au public pour de prochaines rencontres sur des sujets économiques du moment.

Le club Lenda est une plateforme de rencontres sur les questions d'actualité de la diaspora.

Marie Alfred Ngoma


BUROTOP IRIS

ACHETER UN TELEVISEUR SMART
N'EST PLUS UN LUXE

VESTEL



32" HD : 119 000 FCFA HT

43" FULL HD : 219 000 FCFA HT

50" FULL HD SMART : 369 000 FCFA HT

55" FULL HD SMART : 419 000 FCFA HT

65" ULTRA HD SMART : 999 000 FCFA HT

4 Avenue FOCH - Centre Ville - Brazzaville Tél.: 055 777 888 - 066 69 60 60

Avenue Moe Katt Matou - après le Rond Point Kassaï - Pointe-Noire Tél.: 044 53 53 53 - 056 056 056

**MINISTÈRE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE
PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN STATISTIQUE
PROJET DES REFORMES INTEGREES DU SECTEUR PUBLIC
AGENCE FIDUCIAIRE DU PROJET
Courriel : pstatcongo@gmail.com**

**N° AVIS : AMI N° 11/PSTAT MANIFESTATIONS D'INTERET/PRISP/DMI/C/17-PPA
IDA V0780-CG**

**« RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL INTERNATIONAL AU TITRE
D'APPUI AU DIRECTEUR GENERAL DE LA COMPTABILITE PUBLIQUE DANS LE
CADRE DE PILOTAGE DE LA REFORME DES FINANCES PUBLIQUES »**

1- Le Gouvernement de la République du Congo a reçu une avance sur le crédit de l'Association internationale de développement (IDA) pour la préparation du « Projet des réformes intégrées du secteur public (PRISP) », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat : « du consultant individuel international au titre d'appui au directeur général de la comptabilité publique dans le cadre de pilotage de la réforme des finances publiques ».

2- L'objectif global de la mission est d'appuyer la Direction Générale de la Comptabilité publique dans le pilotage des réformes de finances publiques. La mission va s'inscrire dans un cadre cohérent avec les objectifs stratégiques du Ministère sur lequel il est attendu une contribution significative de l'Expert sur le plan d'orientation stratégique, la conduite et la mise en œuvre d'un dispositif de pilotage de la réforme des finances publiques.

Les objectifs spécifiques de la mission sont les suivants :

- a. Conception de la feuille de route de la réforme des finances publiques ;
- b. Elaboration du dispositif de gouvernance de la réforme des finances publiques;
- c. Conception des outils de gestion de l'avancement de la réforme (suivi des risques, indicateurs d'avancement, tableaux de bord).

3- L'Unité de coordination du Projet de Renforcement des Capacités en Statistiques (PSTAT) en sa qualité d'Agent Fiduciaire actuel du PRISP, invite les candidat(e)s à fournir en français un dossier de candidature comprenant, un CV détaillé à jour indiquant les missions similaires exécutées et une lettre de motivation.

4- Le Profil du consultant:

Les qualifications du consultant devront répondre aux spécifications ci-après :

- Diplômé de l'enseignement supérieur dans les domaines de la macroéconomie, de l'économie, des finances publiques ou de la gestion financière (niveau master avec 5 ans d'études supérieures minimum ou équivalent).
- Avoir au moins 10 ans d'expérience probante dans le domaine des programmes de réformes de grande ampleur des finances publiques (conception et/ mise en œuvre/suivi-évaluation) ;
- Avoir réalisé au moins cinq missions similaires au titre de l'appui des structures, en charge de la comptabilité publique, dans le cadre du pilotage de la réforme des finances publiques (références exactes des missions effectuées à ce titre et personnes à contacter) ;
- expérience prouvée dans l'élaboration de plan de réforme et de modernisation des finances publiques (références exactes des missions effectuées à ce titre et personnes à contacter) ;
- expérience professionnelle d'au moins 5ans dans les pays en voie de développement ;
- parfaite connaissance des missions d'un Ministère en charge des Finances et du Budget, ainsi que de la gestion des finances publiques en général ;
- bonne connaissance du cadre conceptuel de la nouvelle gestion des finances publiques ;
- une participation à des évaluations de la performance de système de gestion des finances publiques sera considérée comme un atout ;
- une connaissance de l'environnement macroéconomique et des finances publiques du Congo ou de la zone CEMAC et CEEAC sera considérée comme un avantage.
- maîtrise parfaite de la langue française, parlée et écrite.

5-Le travail sera effectué sur une période de période est de 90 jours ouvrables et aura lieu à Brazzaville.

6-Les dossiers de candidature doivent être déposés à l'adresse ci-dessous au plus tard le 04 janvier 2018 à 16h00 et porter clairement la mention (consultant individuel international au titre d'appui au directeur général de la comptabilité publique dans le cadre de pilotage de la réforme des finances publiques)

Bureau Passation de Marchés
A l'attention du Coordonnateur du
PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN STATISTIQUES
UNITE DE COORDINATION DU PROJET, À BRAZZAVILLE, DERRIÈRE L'AMBASSADE DES ETATS UNIS D'AMÉRIQUE AU CONGO,
BLOC 1, PARCELLE 70/59 BIS, ARRONDISSEMENT 2 BACONGO Tél : +242 22 613 31 08: pstatcongo@gmail.com

RÉSISTANCE ANTIMICROBIENNE

Un combat pour l'OMS

Le plan d'action signé récemment par la directrice générale de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le Dr Margaret Chan, souligne l'engagement de cette institution à lutter contre la consommation abusive des antibiotiques.

Le texte adopté depuis deux ans par l'OMS définit cinq objectifs stratégiques afin de maintenir le plus longtemps possible et sans discontinuer la capacité de traiter et prévenir les maladies infectieuses au moyen de médicaments efficaces. Il s'agit notamment de mieux faire comprendre le problème de résistance aux antimicrobiennes grâce à la détermination, l'éducation et la formation efficace ; de renforcer les connaissances et les bases factuelles par la surveillance et la recherche. D'autres stratégies consistent à réduire l'inci-

dence des infections par des mesures efficaces d'assainissement d'hygiène et de prévention des infections ; optimiser l'usage des médicaments antimicrobiens en santé humaine et animale ainsi que dégager des arguments économiques en faveur d'investissements durables qui tiennent compte des besoins de tous les investissements dans la mise au point de nouveaux médicaments, outils, diagnostics, vaccins et autres interventions.

L'OMS explique que ces stratégies concernent également les organisations internationales et d'autres partenaires dans le cadre de leur collaboration. Elles permettront de sensibiliser le public à la résistance antimicrobienne et encourager le changement de comportement grâce à des programmes de communication sur la santé humaine. L'hygiène et une

meilleure mesure de prévention des infections pourraient limiter l'apparition et la propagation d'infections résistantes aux antimicrobiens et de bactéries polymédicament résistantes.

La vaccination pour réduire la résistance aux antimicrobiens

Le vaccin peut prévenir les maladies infectieuses dont le traitement nécessiterait l'usage des médicaments antimicrobiens. Il peut également réduire la prévalence des infections virales qui sont souvent traitées à tort au moyen d'antibiotiques et peuvent entraîner des infections secondaires exigeant un traitement antibiotique.

La mise au point et l'utilisation de nouveaux vaccins ou améliorés peuvent permettre d'éviter des maladies qui deviennent difficiles à traiter en raison de la résistance des antibiotiques.

Lydie Gisèle Oko

LITTÉRATURE

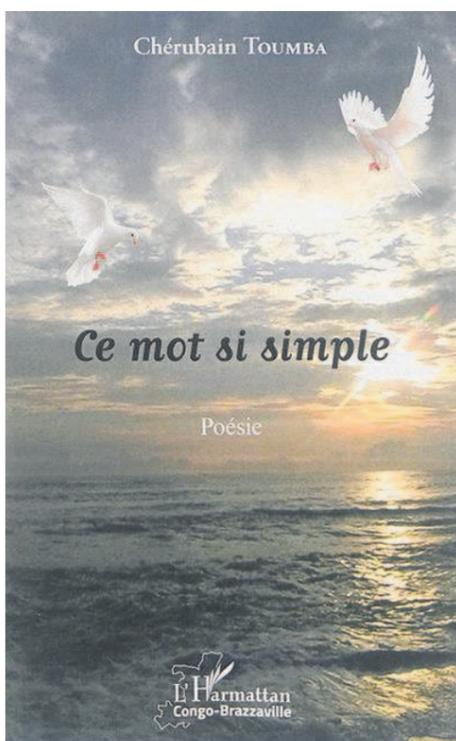
Chérubain Toumba signe « *Ce mot si simple* »

Paru en 2016 aux éditions l'harmattan -Congo, le recueil de poèmes de 92 pages traite de la paix, de l'espoir et de l'amour. L'auteur l'a dédié à toutes les femmes du monde.

Ce mot si simple est aussi un appel au respect des droits de la femme, à l'éradication de toutes les formes de violences faites aux femmes et aux filles. Ce recueil compte plus d'une vingtaine de poèmes parmi lesquels : A l'autre bout du monde; Afrique de ma mère; S'élever par l'effort; Etoile du destin; Ainsi va l'existence; Mon trésor; Soyons humains; Sois le modèle; Afrique mon Afrique,...

Ces poèmes encouragent des femmes et des hommes à se battre pour se faire une place dans la vie. Ils motivent et exhortent à ne jamais renoncer au bonheur de la vie, même au pire du désespoir, quand tout semble perdu et incitent à toujours garder espoir.

Ces poèmes, a dit l'auteur, sont d'une part le reflet de son expérience personnelle et d'autre part, le miroir de ses aspirations de vivre dans un monde de paix. « *La paix, bien le plus précieux dont le monde a besoin pour*



La couverture du recueil « *Ce mot si simple* » subsister, est l'âme de la liberté des peuples. L'espoir, face à de nombreuses situations difficiles de l'existence humaine, ne doit jamais être perdu, quelle que soit la précarité ou l'incertitude de la situation. Car vivre, c'est savoir rêver, espérer et entreprendre, sans jamais se lasser. L'amour est intrinsèque à la vie humaine, il exclut toutes les formes de discrimination », écrit-il.

Le poème « *A l'autre bout du monde* » parle de la liberté « *Nos espérances se font ensemble dans le lointain. La voix du tam-tam chante la li-*

berté au cœur de l'Afrique. A l'autre bout du monde, c'est une prière, l'accomplissement d'un rêve. C'est aussi ma mère, femme africaine. Les sueurs d'Afrique sur ton front, c'était hier une éducation, un devoir, un amour. C'est aujourd'hui une vocation, un rêve, une foi. A l'autre bout du monde, c'est mon histoire », page 17.

Contrairement au poème « *Afrique de ma mère* » qui exprime le désespoir: « *Ô Afrique, Afrique de ma mère, quand viendra l'heure de la liberté, pour qu'à jamais se rompent les chaînes de la captivité. Au sommet de la montagne de l'espérance, je t'apporte les fleurs de la persévérance. Je t'appelle du pays de l'ombre du désespoir pour que rejaillissent en toi nos espoirs (...), révèle-nous la feuille du bonheur pour guérir ces Nations en détresse. Je t'appelle Afrique des cœurs fragiles. Afrique de mon histoire future, Afrique de ma mère.* », page 18.

Chérubain Toumba est un ancien enfant de troupe de l'école militaire préparatoire général Leclerc de Brazzaville, promotion capitaine Thomas- Sankara, de 1991 à 1998. Officier d'active de forces armées congolaises, il est soldat de la paix et a participé aux missions internationales de maintien de la paix en République centrafricaine, dans le cadre des Nations unies et de l'Union africaine. De 2011 à 2012, il a gagné trois prix de poésie Mokanda.

Rosalie Bindika

DISPARITION

Décès d'André Babindamana dit Lolita

Le joueur de sanza congolais, monstre du doigté du likembé, s'est éteint dans la nuit du 12 au 13 décembre, à l'hôpital Henri-Mondor de Créteil, à l'âge de 61 ans, a annoncé sa famille d'artistes de Congolais de France.

C'est par un échange téléphonique avec le comédien Gabriel Kinsa que notre rédaction a été avertie du décès de Lolita : « *Je suis troublé par la mort de Lolita au point que j'ai oublié d'appeler mes jumelles pour leur souhaiter un joyeux anniversaire. C'est dur de perdre un ami et frère de son talent* », a-t-il annoncé.

André Babindamana dit Lolita, instrumentaliste, s'était rendu célèbre dans les années 1970 avec la tournée du Ballet Lemba de Michel Rafa. Il était aussi un grand nom de la danse africaine, chorégraphe international de surcroît. Après son périple effectué en Europe avec le ballet Lemba de Michel Rafa, ballet Kodia de Jean Loulendo,

il s'était installé en région parisienne en France pour travailler dans le milieu périscolaire. Lolita a côtoyé et inspiré des générations de chanteurs de rumba ou de danses traditionnelles.

A propos de la danse, synonyme de vie, de puissance, il l'enseignait avec succès à travers le monde. Son enseignement était fondé sur les danses traditionnelles et d'initiation des villages du Congo et du centre de l'Afrique. C'est ce qui lui a permis de transmettre un savoir authentique, riche et diversifié symbolisant à chaque fois les particularités, les richesses et les traditions des peuples du Bassin du Congo. Lolita laisse deux enfants. Autour d'eux, la famille des artistes des Congolais de France se recueillera le 23 décembre, de 13 h à 20 h au Centre Chrysogone Diangouaya, au 29 rue des roses, à Paris dix-huitième, le lendemain de sa mise en terre en France.

Marie Alfred Ngoma

AFRIQUE CENTRALE

Nagoum Yamassoum prend les commandes de la Cosumaf

Le Tchadien a été nommé à la présidence de l'institution sous-régionale, le week-end dernier, après qu'elle a été dirigée successivement par la République du Congo et la Guinée-Equatoriale.

Agé de 63 ans, marié et père de deux enfants, Nagoum Yassoum qui conduira désormais les destinées de la Commission de surveillance du marché financier de l'Afrique centrale (Cosumaf) a occupé plusieurs postes de responsabilités dans la haute administration au Tchad, de 1990 à 2017. Il est titulaire d'un doctorat en sciences politiques et diplômé en diplomatie et administration des organisations internationales en sciences juridiques, économiques et de gestion.

En effet, l'heureux promu commence sa vie professionnelle comme sous-préfet, avant d'intégrer la haute administration au ministère du Plan et de la coopération. Il devient ensuite doyen de la faculté des sciences juridiques, économiques et de gestion pendant deux ans. Ses compétences sont sollicitées tour à tour au gouvernement et à la présidence de la République tchadienne. Après plusieurs portefeuilles ministériels, le chef de l'Etat lui confie le siège de Premier ministre de la République du Tchad, de 1999 à 2002. Ainsi, son parcours

le conduit du cabinet civil au secrétariat général de la présidence de la République tchadienne. Et, en faveur de sa compétence, il occupe à deux reprises la présidence du Conseil constitutionnel de son pays.

Par ailleurs, en marge de ses responsabilités administratives, Nagoum Yassoum a été également secrétaire général du Mouvement patriotique du salut. Il est auteur de plusieurs publications et travaux scientifiques.

le nouveau président de la Cosumaf a aussi occupé plusieurs fois le fauteuil de président du conseil d'administration de plusieurs sociétés, parmi lesquelles la Société des hydrocarbures du Tchad.

Chargé de cours à la faculté des sciences juridiques, économiques et de gestion de l'université de N'Djamena, cet homme est officier de l'ordre national du Tchad et commandeur de l'ordre national de Taiwan.

C'est donc suite à ce riche parcours professionnel qu'il bénéficie de la reconnaissance des hautes autorités de son pays, notamment du président Idriss Déby Itno, qui a proposé sa candidature auprès des chefs d'Etat de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale qui l'ont acceptée, le 31 octobre dernier. Ainsi, il devient le troisième président de la Cosumaf.

Rock Ngassakys

RUMBA PARADE

Exploration des valeurs d'une musique qui résiste à l'épreuve du temps

La seconde journée du colloque tenu le 15 décembre, à l'Institut national des arts (INA), la veille de la clôture de la 4e édition du festival dédié à l'expression musicale phare de la RDC, a prouvé l'existence d'une sorte de belle osmose entre la rumba jouée aujourd'hui et celle d'autrefois dont un bon nombre de mélomanes et même de jeunes musiciens ne mesurent pas assez la portée.

Organisées en matinée à l'INA, en parallèle des concerts livrés en soirée à la Délégation Wallonie-Bruxelles, les rencontres scientifiques des 14 et 15 décembre ont fort bien renseigné les participants sur certains contours essentiels de la rumba. Et, pour ce qui est de la dernière journée du colloque rumba parade, elle n'était pas des moindres pour avoir particulièrement mis en exergue le lien existant encore entre la rumba originelle et celle jouée par les musiciens actuels dont certains se réclament dignes héritiers. Ces lumières apportées de manière successive par Michel Ngongo et Maïka Munan ont fortement édifié la communauté de l'INA, constituant la majeure partie de l'auditoire du Centre d'études et de diffusion des arts. En substance, l'exposé de Michel Ngongo s'est étendu sur les « Paramètres techniques modernes et la numérisation de la rumba congolaise » dont il a présenté les avantages. Et, conformément à l'esprit du thème général du colloque, à savoir « Odyssée et épopée de la rumba congolaise, quêtes d'identité et d'universalité », il a abordé son sujet en s'appuyant sur la musique de Joseph Kabasele, dit Grand Kallé, en toile de fond. Ce, quitte à respecter la particularité de la quatrième édition de rumba parade qui lui avait été dédiée en guise d'hommage, en reconnaissance de son apport à faire acquérir à la rumba congolaise ses lettres de noblesse. C'est donc à cet effet qu'en sa qualité de professeur et arrangeur, Michel Ngongo a proposé à l'assistance une étude de la musique de Grand Kallé qui en a fait ressortir les éléments ayant résisté à l'usure du temps. Il a circonscrit, parmi ceux-ci, la mélodie, l'orchestration et le rythme. À grand renfort de partitions ou exemples sonores, il a démontré, de façon évidente, comment ces éléments, encore d'usage aujourd'hui, ont influencé la mu-



Michel Ngongo lors de son exposé du 15 décembre

sique au-delà des frontières congolaises. S'étant focalisé au final sur deux de ces aspects, à savoir la rythmique, rendue au travers de ses instruments de percussion, et le côté festif ou dansant de sa musique. De manière condensée, l'on devrait retenir que « ces battements connus de tous qui faisaient l'identité de Grand Kallé étaient pareils à ceux de la musique cubaine produits à l'aide de claves, ces bouts de bois qui donnaient une certaine rythmique ». À l'enseignant de l'INA de renchérir : « C'est ce qui a finalement donné naissance au roulement de la caisse claire souvent utilisée dans notre musique, appelée sébène ». Par-delà, cette introduction aux fondamentaux originels de la rumba, Michel Ngongo a aussi parlé du sébène lui-même qui, selon ses dires, a commencé plutôt vers les années 1940 ». Et de poursuivre : « Grand Kallé a essayé de le jouer et de la petite partie dansante qu'elle constituait au départ, le sébène est devenu pratiquement une forme de composition musicale baptisée générique où la part belle est faite à la danse ».

S'approprier la Rumba

Maïka, à qui l'on donne d'ordinaire l'étiquette d'arrangeur, a fait savoir que ses compétences s'étendaient bien au-delà, à savoir qu'il était réalisateur. Et donc, à ce titre, il a expliqué : « Je chapeaute les productions, j'interviens en tant que musicien, je suis sur la plupart des instruments. Bien sûr, j'écris des arrangements

mais je ne les fais pas sans être réalisateur. Lorsque je travaille sur les productions d'un chanteur, il ne vient qu'avec ses chansons et moi j'organise toute la production ». Il s'est étendu sur son expérience professionnelle depuis l'aube de sa carrière à ce jour. Il a introduit son propos avec cette affirmation qui a laissé l'auditoire pantois. « J'ai un parcours qui est peut-être à l'opposé du vôtre. Je suis essentiellement un musicien autodidacte. Je suis allé apprendre la musique bien après que

je suis devenu musicien professionnel », a-t-il affirmé. Les étudiants étaient ravis d'entendre cet expert dont l'expérience plutôt exceptionnelle tient à l'avantage acquis. « J'ai eu la chance de travailler avec mes aînés, les gens de ma génération, les jeunes et les plus jeunes encore. J'ai donc une sorte de vue panoramique de l'évolution de la musique congolaise », a confié Maïka Munan.

Si d'aucuns ont apprécié à sa juste valeur la teneur des exposés, Maïka, lui, s'en est encore plus réjoui estimant que « l'INA commence à sortir de sa tanière ». Il serait donc à présent en mesure de jouer suffisamment son rôle, soutient l'artiste, « de former les musiciens de demain voulus bien meilleurs que ceux du passé ». Pour ce faire, le champ de la formation devrait être plus étendu. Ce qui, selon Maïka, reviendrait à ce qu'ils étudient la musique mais aussi tous les métiers qui gravitent autour pour en maîtriser les contours. « Je crois que l'on devrait même donner des cours sur les droits d'auteur, le management, etc., pour que l'artiste qui sort d'ici ne soit pas à l'image de leurs aînés qui étaient essentiellement des autodidactes », a-t-il pensé. Et de renchérir : « Le fait que l'INA sort de son classicisme pour aller vers le terrain et s'approprier cette rumba qui est essentiellement kinoise est une avancée. Mais il faut qu'il y ait un suivi d'ici-là et que tout ce qui a été dit soit mis en pratique ».

Music in Africa, portail de référence

Entre les exposés des deux professionnels de la musique, Michel Ngongo et Maïka Munan, l'assistance du jour avait tout aussi religieusement prêté l'oreille à celui de Ribio Nzeza. En effet, il était paru d'un grand intérêt pour les musiciens en herbe et les professionnels présents.

Pour certains, l'expérience de la Fondation Music in Africa présentée par son président était une nouveauté. D'apprendre ainsi l'existence de cette plateforme, le nec plus ultra en matière de présentation de l'importante palette de la musique africaine a ravi plus d'un. Qui plus est, insistant que « Music in Africa est le portail de référence pour les professionnels et les artistes et qu'il permet de connaître en temps réel les nouvelles tendances musicales sur le continent », le Pr Ribio a fini de séduire l'auditoire. L'intérêt a été plus grand lorsqu'il a démontré les avantages et facilités offerts aux artistes congolais de se constituer une vitrine via le site. Il a souligné que, par-delà l'ouverture au monde, il permet, de manière efficiente, l'interconnexion entre artistes africains, le rêve.

Il appert que le succès du colloque rumba parade, volet scientifique de la manifestation annuelle dédiée à la rumba, tenait surtout au fait qu'il venait en réponse à un besoin crucial de l'INA. En effet, selon Maïka, « il est crucial de restaurer l'histoire ». Et de préciser : « Il faut que les gens écrivent cette histoire de la musique congolaise avec des données scientifiques. Il faut que tout ce qui a été joué intuitivement soit codifié. Il faut des partitions écrites de toutes les musiques que nous avons créées, pour pouvoir les transmettre sans distorsion, parce que ce que l'on transmet oralement finit par subir une distorsion. Et, au bout du compte, ce que l'on transmet n'est pas fidèle à la source ».

Une mission qui tient à cœur à l'INA et que l'on s'attelle à mener méthodiquement sous l'impulsion du directeur général Yoka Lye Mudaba. Du reste, les volumes 1 et 2 de l'Anthologie Rumba Parade s'inscrivent dans cette démarche sous-tendue par la démarche primordiale d'inscrire la rumba dans la liste du patrimoine culturel immatériel de l'Unesco.

Nioni Masela

CONCERT DU 23 DÉCEMBRE

Une invitation de Koffi à Werrason fait jaser

« Viendra, viendra pas ? »

Question énigmatique à laquelle personne n'est en mesure de répondre. Dans l'entourage de l'artiste à qui la question est posée, en l'occurrence Werrason, présenté d'ores et déjà comme l'invité-surprise du spectacle qu'entend livrer Koffi Olomide à la salle Show Buzz à Kinshasa, c'est le calme plat.

A la Zamba Playa, fief de Wenge Musica Maison-Mère, la gêne est perceptible lorsqu'il s'agit d'évoquer l'invitation que le patron de Quartier Latin vient d'adresser à son jeune frère. Et pourquoi ? Parce qu'entre les deux artistes musiciens, les relations ont toujours été en dents de scie. Werrason avait visiblement pris fait et cause pour son ami JB Mpiana alors en conflit ouvert avec Koffi Olomide. Il paraît très embarrassé pour répondre à cette invitation



Koffi Olomide lors du point de presse du 16 décembre à Kinshasa

pour le moins inattendue. Les deux « Wengemen », on se souvient, s'étaient coalisés à l'époque avec leur mentor feu Papa Wemba, embarquant dans leur frappe d'autres musiciens, pour marginaliser et disqualifier le Grand Mopao.

Honni par ses pairs, Koffi Olomide passe dans l'imaginaire collectif pour une personne conflictuelle. Il veut rebondir cette fois-ci avec une image requinquée d'un artiste fréquentable. La récente brouille judiciaire avec Ferré Gola lui est sans doute restée au travers de la

gorge. « A mon sens, je n'ai aucun conflit avec Ferré », avait-il déclaré comme pour se dédouaner devant les journalistes, le 16 décembre, en conférence de presse, évitant soigneusement de remuer le couteau dans la plaie.

« Viendra, viendra pas ? ». En tout cas, Koffi, lui, se veut rassurant et ne cache pas son optimisme, au-delà des susceptibilités que peut avoir provoqué son invitation. « Moi je l'ai invité et je me prépare à l'accueillir dignement », a-t-il déclaré. Un optimisme reflété par des séances assidues de répétition avec, à la clé, l'interprétation de Kalayi Boieng et Zenga Luketu, deux compositions de Werrason. Un clin d'œil, ou mieux, un facteur motivant qui ne manquera pas d'influer sur le moral du « Roi de la forêt », écartelé entre le besoin de booster son image de chantre de la paix et

l'intérêt d'être en phase avec un public exigeant l'incitant, presque toujours, à la boude.

Mais son porte-parole attiré, Sanka De Nkuta, préfère, au nom de la musique, passer l'éponge sur un conflit contreproductif qui n'a plus sa raison d'être. C'est normal, a-t-il déclaré, que son leader réponde à l'invitation de Koffi puisque ce dernier avait déjà, en son temps, honoré une invitation de Maison Mère à la Zamba Playa. A quatre jours de ce concert-événement, l'on continue toujours dans les milieux concernés, à se perdre en conjectures sur la participation ou non de Ngiama Makanda dit Werrason aux côtés de celui qui l'a soutenu à la genèse de son groupe, au lendemain de la dislocation de Wenge Musica 4x4 originel. Le devoir de mémoire s'impose donc.

Alain Diasso

CONFÉRENCE DES GOUVERNEURS À GOMA

La rétrocession des recettes aux provinces au centre des préoccupations

« Mobilisation des recettes provinciales et leurs affectations », telle est la thématique qui a sous-tendu les travaux de la sixième session de la rencontre des gouverneurs tenue du 8 au 9 décembre, dans la capitale du Nord-Kivu.

La sixième conférence des gouverneurs s'est articulée sur une problématique de taille touchant au développement des provinces, à savoir les 40% des recettes que le gouvernement est censé, au terme de la Constitution, rétrocéder aux provinces. « Mobilisation des recettes provinciales et leurs affectations », telle est la thématique ayant sous-tendu ce forum qui s'est avéré une belle opportunité pour les gouverneurs de faire l'état des lieux de leurs provinces tout en faisant ressortir les difficultés éprouvées dans le financement des projets de développement.

Sous la houlette du chef de l'État, Joseph Kabila, qui a effectué le déplacement de Goma, et du vice-Premier ministre chargé de l'Intérieur, Ramazani Shadari, ainsi que d'autres officiels, les travaux ont mis une emphase particulière sur la mobilisation des recettes propres des provinces. Tout serait parti du constat du déficit de développement observé dans certaines provinces alors qu'elles disposent des recettes. Un constat qui, selon les gouverneurs concernés, ne

colle pas du tout à la réalité car, ont-ils fait remarquer, le gouvernement central ne leur rétrocède pas les fonds prévus, c'est-à-dire les fameux 40% des recettes générées souvent ponctionnées à divers degrés. Ce qui entraîne un dysfonctionnement des provinces où plusieurs projets de développement sont à l'arrêt. Difficile pour les provinces de fonctionner en s'acquittant normalement de leurs obligations telles que le paiement de leurs agents. Entre-temps, le peu de rentrées financières enregistrées en interne est affecté à des petits chantiers de développement sans grand impact sur l'ensemble de la province. Comme lors de la deuxième conférence tenue en 2011 où il fut recommandé au gouvernement central, entre autres, de revoir à la hausse le niveau de l'enveloppe des recettes rétrocédées, les participants à la rencontre de Goma ont réitéré cette recommandation tout en plaidant pour une augmentation du taux de la rétrocession (40% des recettes), à leurs yeux insignifiant.

Alain Diasso

CONJONCTURE

La volatilité macro-économique et la pression politique plongent la cote de la RDC

Moody's Investor Service a dégradé la perspective de notation du pays à négative par rapport à stable, dégageant ainsi des risques majeurs d'une augmentation significative de la volatilité du cadre macro-économique et des pressions externes.

La RDC devrait continuer à enregistrer une baisse généralisée des activités économiques, de la position extérieure et du soutien financier international. Même si le score paraît fort préoccupant, le pays n'a pas atteint le seuil de la catastrophe. Tout est encore possible au cours des prochains mois. Les évaluateurs de Moody's estiment que la RDC devrait connaître une volatilité élevée du cadre macro-économique jusqu'à l'élection présidentielle prévue pour la fin de l'année 2018.

Cet avis est partagé par la plupart des analyses locales qui ont confirmé la rupture, après plusieurs années, de stabilité macro-économique. Sur le plan des perspectives, ces analyses restent globalement pessimistes. Au niveau des points de convergence, il y a une nette prédominance de l'opinion selon laquelle les enjeux électoraux vont continuer à jouer un rôle déstabilisateur au cours des prochains mois, si les tractations actuelles ne permettent pas un atterrissage en douceur. En rapport avec le financement des élections à proprement parler, la communauté internationale pose des préalables politiques avant tout soutien au processus électoral en cours. Pour autant, elle n'est pas prête à lever les sanctions ciblées, du moins pour l'instant.

Si la situation politique s'empire, une dégradation accentuée des principaux paramètres économiques est à craindre. Pour Moody's, la scène politique va se révéler nocive une fois encore sur l'économie nationale, le soutien

international et le crédit. La conséquence directe de l'incertitude actuelle est le report des investissements étrangers après les élections. Sur le plan monétaire, la vulnérabilité de la monnaie nationale est à signaler, avec près de quatre interventions de la Banque centrale du Congo pour stopper la dépréciation du franc congolais (FC) au cours de l'exercice 2016. Une année plus tard, en 2017, le pays était à deux doigts de franchir la barre fatidique des 2000 FC pour un dollar américain. Cependant, il est à noter une certaine accalmie depuis bientôt quatre mois. La même tendance à la stabilisation est observée au niveau de l'inflation. Selon Moody's, le plus grand effet de l'incertitude politique va se faire ressentir sur la vie économique. Déjà, affirme-t-il, les autorités n'ont pas pu trouver un terrain d'entente sur un soutien financier international auprès des partenaires traditionnels. Et les pressions extérieures vont continuer à exercer une influence négative. En effet, la RDC sort déjà de deux années consécutives de baisse des cours mondiaux des produits de base. Il s'agit de la principale source d'entrée de devises étrangères pour le pays. Toutefois, sa faible dette extérieure et le rebond attendu des cours des matières premières en 2018 justifient la note d'émetteur à long terme B3 de Moody's en sa faveur. Un optimisme mesuré du fait des faibles niveaux de richesse et des faiblesses institutionnelles.

Laurent Essolomwa

FESTIVAL TOKENDE AFRICA CONFÉRENCE

Le collège Boboto a abrité la deuxième édition

Les rideaux sont tombés le week-end dernier sur l'événement organisé à Kinshasa par la société High point resolutions sur le thème: "l'impact du tourisme dans l'économie et développement multisectoriel d'une nation".

un cadre d'échange et de partage d'expériences entre différents acteurs, qui a mobilisé plusieurs personnalités. Au nombre de celles qui ont rehaussé de leur présence cette grand-messe d'échange d'expériences sur les contours du tourisme, figuraient le ministre de l'Aménagement

du Travail, emploi et prévoyance sociale, Athys Kabongo.

Bien que non associé au panel des intervenants du jour, Félix Kabange Numbi s'est exprimé, à la demande des organisateurs, pour saluer cette initiative, au regard de tout ce que l'industrie touristique peut ap-

partie de cette exposition qui est vraiment authentique, espérant qu'elle ne sera pas une simple édition. Nous remercions tous ceux qui sont passés pour visiter les stands et souhaitons que l'année prochaine, nous soyons encore plus nombreux pour faire de la RDC une destination de l'Afrique", a déclaré le ministre.

Après cette brève intervention, le ministre de l'Aménagement du territoire et rénovation des villes a été convié, en compagnie du vice-ministre Athys Kabongo, à visiter les différents stands montés à cet effet. Du stand des œuvres d'art et divers (Perfect service) à celui des médias (Congo's Time) en passant par celui réservé à l'agence de voyage JefferyTravel, les deux officiels congolais ont pu se rendre compte des capacités managériales des Congolais dont le sens inventif très élevé est à absolument à capitaliser car cela constitue l'un des gages du développement durable de la RDC.

Au stand de Congo's Time Magazine et www.congostime.net, deux organes de presse de la société World Business, Félix Kabange Numbi et Athys Kabongo ont été impressionnés par la dextérité de l'ensemble des ressources humaines, à commencer par Ninita Mbuyi Kabeya, la directrice générale.

La présence de ces deux membres du gouvernement a été un véritable motif d'encouragement pour les organisateurs de cette exposition et les exposants.

Aline Nzuzi



Felix Kabange Numbi et Athys Kabongo visitant le stand de congostime

Manifestation économico-culturelle, le Festival Tokende Africa Conférence est

du territoire et rénovation de la ville, Félix Kabange Numbi Mukwampa, et le vice-mi-

porter à la République démocratique du Congo (RDC). "Je suis heureux de faire

INSERTION SOCIALE

Un atelier sur la prise en charge effective des enfants en rupture familiale

Une rencontre a réuni, la semaine dernière à Pointe-Noire, des représentants de l'administration publique et de la société civile qui ont suivi la restitution des travaux du cadre de concertation des acteurs sur la prise en charge des enfants et jeunes de la rue.

Les travaux se sont déroulés en plénière sous la houlette de la directrice départementale des Affaires sociales, Marie Thérèse Loemba, en présence de ses homologues des Droits humains et de la Jeunesse ainsi que du représentant du Réseau des intervenants sur le phénomène des enfants en rupture (Reiper). Au cours de la plénière, les rapporteurs des cinq groupes de travail mis en place en 2014 par le Samu social, à travers le Reiper et les directions départementales des Affaires sociales, de l'Action humanitaire, des Droits humains et de la Santé de Pointe-Noire, ont publié les résultats des activités menées cette année devant la société civile et les représentants des administrations publiques. Cinq thématiques ont constitué ces groupes de travail, à savoir la facilitation de la prise en charge sanitaire, la sensibilisation communautaire à la problématique des EJDR, la cartographie des acteurs de la ville de Pointe-Noire, la réinsertion professionnelle des

EJDR, échanges d'expériences sur les procédures juridiques concernant les enfants dans le but de créer les synergies entre acteurs publics et privés, susciter des échanges d'expériences sur la question des enfants et favoriser la recherche des solutions en vue d'améliorer leur prise en charge.

Il ressort de ces travaux que le plan d'action mis en place pour l'année 2017 n'a pas atteint les objectifs fixés, quoique les activités de sensibilisation soient menées à tous les niveaux. En effet, la gratuité des soins médicaux des EJDR tant souhaitée par le Reiper en 2016 n'a pas été effective, d'après le rapport présenté par Régis Samba. Toutefois, il a souligné des accords de réduction signés entre le Samu social et les structures de santé de la place, notamment avec l'hôpital général Adolphe-Sicé, 20% et 50% avec celui de Loandjili, mais les jeunes ne s'y rendent pas, bien qu'ils disposent des badges. Cependant, le Reiper poursuit les négociations avec l'hôpital de Tié-Tié pour un probable accord et des séances de sensibilisation aux centres de santé intégrés.

Enrichir la cartographie des acteurs

S'agissant de la sensibilisation des acteurs communautaires en vue de la réduction des nou-



Une vue des participants aux travaux de restitution du cadre de concertation

veaux cas des EJDR, les activités lancées vont se poursuivre et s'étendre dans les assemblées chrétiennes en dehors des églises classiques. Le troisième groupe entend continuer à assurer la veille en vue d'une éventuelle réaction des acteurs pour enrichir la cartographie des acteurs avec les nouveaux éléments (cinq nouvelles structures résinées) et les diffuser dans les postes de police ainsi qu'au tribunal pour enfants, a indiqué Urbain Koumbi.

Quant à la problématique de la scolarisation et formation professionnelle de ces enfants, le directeur du CFA, Gaspard Openda, de l'Office national de l'emploi et de main d'oeuvre ainsi que la direction départementale de la

Jeunesse ont accepté d'accompagner le Reiper dans la formation des EJDR. Le groupe n°5, dont la mission a été de vulgariser la loi portant protection de l'enfant en République du Congo, n'a pas pu accomplir sa tâche à la suite du changement du directeur départemental des Droits humains, attendant que le nouveau s'imprègne du dossier. Toutefois, le coordonnateur adjoint du Reiper, Ferdinand Ngatali, a déploré l'absence des textes d'application de la loi qui protège l'enfant.

Cette séance plénière, a rappelé Marie Thérèse Loemba, a eu pour but de rendre compte des activités réalisées par les cinq groupes de travail afin de mettre en place un plan d'action 2018,

un travail qui permet aux acteurs d'atteindre l'objectif principal, à savoir protéger les enfants. «Un objectif difficile à atteindre lorsqu'on sait que le Congo est confronté à beaucoup de problèmes. C'est, d'ailleurs, la raison de la création de cette plate-forme qui a besoin des expertises des uns et des autres pour trouver les solutions concertées aux problèmes des enfants.», a-t-elle expliqué.

À l'issue des travaux, le directeur du Samu social Pointe-Noire, John Tama, a remercié les invités qui ont contribué à la réussite de cet atelier. «Même si dans l'ensemble il n'y a pas d'avancées significatives, nous avançons à petit pas. Il suffit de faire preuve de patience», a-t-il dit. Pour sa part, Francine Batheas Mollomb, présidente de la Fondation centre missionnaire nouvelle Jérusalem, a félicité le travail abattu par ses partenaires. «Je suis très surprise, parce que je viens à peine d'adhérer au Reiper et je suis très enchantée de voir qu'il y a un travail qui a été abattu. Certes, c'est une petite goutte d'eau mais je suis d'avis que chaque année on fera davantage», a-t-elle indiqué.

Charlem Léa Legnoki

BIENVENU ÉRIC MAKAYA

« Les jeunes politiques sont appelés à être formés pour bien gouverner »

Le premier secrétaire fédéral de la jeunesse du Rassemblement démocratique pour le progrès social (RDPS) s'est exprimé à travers une interview qu'il a accordée le 18 décembre aux Dépêches de Brazzaville, en rapport avec le séminaire que son parti a organisé récemment à Pointe-Noire à l'endroit des jeunes.



Bienvenu Éric Makaya/Adiac

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.) : Quelles ont été les structures de votre parti bénéficiaires du séminaire de formation récemment organisé dans la ville économique ?

Bienvenu Éric Makaya (B.E.M.) : Cette session de formation visait principalement les structures intermédiaires et de base de la jeunesse du RDPS, bref elle visait donc la jeunesse du parti.

L.D.B. : Quels sont les principaux thèmes développés pendant ce séminaire ?

B.E.M. : Au cours de cette rencontre, quelques thèmes ont été développés par les membres du bureau politique du RDPS. On peut citer « L'histoire de la création du RDPS », thème développé par le doyen Lambert Pambelot; « Les normes d'organisation et de fonctionnement du RDPS », par le secrétaire général du RDPS, Julien Makoundi Tchibinda.

L.D.B. : Quels ont été alors les objectifs visés ?

B.E.M. : Les objectifs de ce séminaire étaient, entre autres, de faire connaître aux responsables de la jeunesse du RDPS Pointe-Noire et autres participants l'histoire du parti ainsi que son organisation et son fonctionnement au niveau de la base et dans d'autres instances.

L.D.B. : Pourquoi cet accent particulier sur la formation des jeunes de votre parti ?

B.E.M. : Sans une bonne formation politique, les jeunes sont voués à l'échec. Car, dans une formation politique, les jeunes ne pourront pas remplacer les aînés s'ils ne sont pas bien formés.

L.D.B. : Votre mot de fin.

B.E.M. : Nous pouvons dire que, conformément aux orientations du Conseil fédéral de notre parti au mois de février dernier, la jeunesse du RDPS de la ville océane a pris l'option d'organiser des séminaires à l'endroit des jeunes. Ainsi, à travers ces rencontres, les jeunes militants seront de plus en plus armés et aguerris des connaissances susceptibles d'attirer de nouveaux membres dans le parti.

Séverin Ibara

TRANSPORT EN COMMUN

De nombreux jeunes intéressés par le métier de chargeur de bus

Parmi les métiers que la ville océane a vu naître, ces dernières années, celui de chargeur de bus figure en bonne place et attire de plus en plus du monde.



Un arrêt de bus crédit photo DR»

Beaucoup de jeunes gens ont fait du métier de chargeur de bus leur gagne-pain. Habillés parfois en tee-shirts frappés du sigle des syndicats de transporteurs, ces chargeurs dont l'âge varie entre 18 et 35 ans abordent chaque jour les usagers pour leur indiquer le bus à emprunter selon leur itinéraire. On les rencontre dans presque tous les carrefours. Pour un service rendu, le contrôleur de bus remet au chargeur 100F ou 150 FCFA.

Au grand marché, par exemple, à quelques encablures du siège social du premier arrondissement Lumumba, des jeunes gens en quête du pain quotidien se livrent à un véritable spectacle. Sans se laisser décourager par la forte canicule de la mi-journée, ils attirent à la criée des usagers du transport en commun afin qu'ils montent dans des bus selon la destination de leur choix. Pour bien assurer ce travail, ces chargeurs régulent et mettent de l'ordre, ils veillent et participent au nettoyage des lieux tout en encaissant les droits de stationnement. « Le premier arrivé est le premier à partir », disent-ils. Notons que le métier de chargeur de bus leur permet non seulement de payer le loyer mais aussi de faire face aux frais scolaires de leurs enfants.

Hugues Prosper Mabonzo

BOXE

Hermann Kaya élu à la tête de la Ligue

Le nouveau président de la Ligue départementale de Pointe-Noire a été choisi par ses pairs, le 16 décembre, au terme d'une assemblée générale électorale tenue au Complexe sportif.

Hermann Kaya succède à Gilbert Kindzessé qui a reconnu la victoire de son challenger juste après l'élection. Le nouvel élu présidera aux destinées de la boxe de Pointe-Noire avec un bureau de treize membres pour un mandat de deux ans renouvelable. Après son élection, il a appelé tous les délégués des clubs et les experts de la boxe à se mettre ensemble autour de leur clé d'or qui est le fair-play. « Cette élection n'est nullement l'occasion de nous diviser mais plutôt de renforcer nos capacités. Nous avons besoin de la compétence de tout le monde. Nous voulons faire valoir la boxe et améliorer les conditions de travail de façon que notre discipline puisse reprendre sa place de choix », s'est-il exprimé.

Cette élection a été supervisée par le président de la Fédération congolaise de boxe, Richard Bienvenu Mouambouma, qui n'a pas manqué de féliciter le nouvel élu. « Je félicite le nouveau bureau et principalement le nouveau président élu. Je suis heureux parce que nous avons eu deux candidatures dont l'une a parlé du développement de la boxe dans le profil technique et administratif. Les deux questions se posaient avec acuité au niveau de



Richard Mombouma et Joseph Biangou Ndinga congratulant les membres du bureau élu/Adiac

votre Ligue mais les électeurs ont priorisé le choix de l'administration. C'était la principale maladie de votre ligue et les électeurs ont fait un choix d'objectivité », a-t-il dit.

Richard Bienvenu Mouambouma a également félicité les boxeurs pour leur grandeur, notamment le président sortant, Gilbert Kindzessé, qui a fait valoir le fair-play au cours de cette élection. Je suis fier, parce que cette assemblée s'est tenue en présence de la presse car on redoutait nos assemblées générales. Et chaque année,

nous sommes en train de faire preuve de l'éducation que la boxe nous donne. Au début du combat, on se salue, on lutte, on mène le combat. À la fin, on accepte perdre et on félicite l'adversaire. C'est l'éducation première de notre discipline. C'est pourquoi on dit : « Noble art », a martelé le président de la Fédération.

Il a ensuite recommandé à la Ligue de mettre en place le conseil communal et les commissions qui doivent accompagner son action et qu'elles s'impliquent à restructurer les clubs. « Nous ne voudrions plus

avoir la problématique d'identification et des activités des clubs aux prochaines assemblées générales. Tous les clubs doivent être identifiés, recensés, maîtrisés. C'est une mission principale que nous confions à votre Ligue. Qu'il n'y ait plus des clubs de bouche ou de nom », a-t-il instruit. Ce même travail doit se faire au sein des clubs avec l'identification parfaite des pratiquants à commencer par les présidents des clubs, les directeurs techniques, les secrétaires généraux afin de faciliter la communication dans la boxe, a-t-il ajouté. « Mettez-vous dans le travail ardemment afin que la Ligue de Pointe-Noire se maintienne comme la Ligue phare de la fédération et que nos boxeurs réalisent les objectifs que nous attendons d'eux, ceux de la réussite de l'insertion sociale et de l'éducation sportive », a-t-il poursuivi.

Clôturant les travaux, le directeur départemental des Sports et de l'éducation physique de Pointe-Noire a félicité l'assemblée pour la discipline observée pendant les travaux. « Je suis rassuré que toutes les décisions prises en toute responsabilité au cours de ces assises seront bénéfiques pour l'avenir de la boxe ponténégrine, creuset incontestable de l'élite nationale. Que l'esprit de bonne compréhension et de fair-play puisse vous animer tout au long de ce mandat », a déclaré Joseph Biangou Ndinga.

Charlem Léa Legnoki

DÉGUERPISSEMENT DU DOMAINE PUBLIC

Jean François Kando confirme la mise en exécution en 2018

L'opération, a annoncé le président du conseil municipal et départemental de Pointe-Noire, commencera dès janvier prochain dans sa première phase destinée à la sensibilisation.

Le député maire de la ville et président du conseil municipal a fait part de sa détermination de libérer l'espace public pontégrin, le 18 décembre, au cours d'un entretien exclusif avec Les Dépêches de Brazzaville.

Le 4 octobre dernier, lors de la clôture de la première session ordinaire du conseil, il envisageait déjà cette opération de déguerpissement du domaine public, après avoir constaté une occupation anarchique lors de ses descentes dans les arrondissements. Celle-ci se déroulera en deux phases en commençant par la sensibilisation, dès le mois de janvier.

Cette première phase permettra de sensibiliser la population des six arrondissements de la ville et de Tchiamba Nzassi au déguerpissement à l'amiable. Pour toucher le maximum de citoyens, le conseil entend user de plusieurs moyens (banderoles, spots et autres). Puis interviendra l'opération de déguerpissement proprement dite pour faire partir les récalcitrants. « Les citoyens doivent enlever tranquillement leurs installations. Nous allons avoir une longue période de sensibilisation. Après cela, nous comprendrons que ceux qui n'ont pas voulu quitter le domaine public ont défié l'autorité municipale. Et l'État qui est une puissance publique va agir », a averti le député maire de la ville.



Jean François Kando/ crédit photo Adiac

Pour éclairer la population, il a expliqué qu'il ne suffit pas d'avoir son argent pour occuper le domaine public. L'autorisation du maire de la ville est requise car tous les endroits ne sont pas destinés à être occupés. « L'autorisation de l'occupation du domaine public est du ressort du maire de la ville. Ce n'est pas une question de finances, mais d'urbanisme. Nous allons définir les procédures d'attribution des domaines publics, parce que cette occupation fait l'objet d'une délibération de la commission technique d'urbanisme présidée par le maire de la ville. C'est cette commission qui définit les zones pouvant être occupées, dans le respect des procédures », a expliqué Jean François Kando.

C'est donc la mairie qui désigne les zones à occuper et le type d'activités qui peut y être exercé. Aussi le député maire a-t-il précisé : « Il y a un travail technique à faire. La commission technique d'urbanisme va dessiner la

carte du domaine public de Pointe-Noire ». C'est en fonction de cette carte que les autorisations pourront être accordées à ceux qui veulent occuper ce domaine.

Par ailleurs, il s'agit de signaler que l'opération de déguerpissement menée la semaine dernière, dans l'arrondissement 2 Mvou-Mvou, ne fait pas partie de la grande opération du conseil. Selon les informations fournies par André Guy Edmond Loemba, administrateur maire de cet arrondissement, c'était une opération spéciale de déguerpissement des lieux bien précis. Il s'agit précisément au niveau du mur de la société Guenin (avenue Jacques-Opangault) et au niveau de la devanture de la paroisse catholique Saint-Christophe. Des occupants illégaux empêchaient la bonne marche des activités des deux structures. « Nous avons reçu des plaintes de ces deux structures. Depuis un an, nous avons demandé à ces occupants d'enlever leurs installations. Avant l'opération, ils ont été avertis. Malheureusement, personne ne l'a fait. La semaine dernière, nous avons réalisé l'opération pour mettre de l'ordre », a-t-il précisé.

En outre, en ce qui concerne les opérations de déguerpissement entrant dans le cadre de la construction de la ville, Jean François Kando a invité la population à coopérer avec les autorités municipales pour un déguerpissement à l'amiable afin de construire ensemble une belle ville.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

NGOYO

L'espace culturel Le Continental voit le jour

Jadis connu sous le nom de Continental Bar, l'endroit est depuis septembre dernier une entreprise culturelle de mécénat et de promotion des artistes congolais et étrangers.



Espace culturel Le Continental Crédit photo «DR»

Situé au cœur de Mpaka, sur l'avenue de l'indépendance dans le 6^e arrondissement de Pointe-Noire, Ngoyo, l'Espace culturel Le continental, avec ses trois cent cinquante places assises, veut offrir la gaieté et le sourire permanemment à ses nombreux clients. Aujourd'hui avec son matériel de sonorisation haut de gamme et son plateau complet, cet espace veut participer à la réussite des événements culturels dans la ville, où des espaces dignes se comptent du bout des doigts. Selon Marcel Bouki, son président directeur général et amoureux de la bonne musique, l'espace culturel le Continental, à travers ses équipes, veut faire de son environnement l'un des plus propices et le plus attractif de la ville côtière. Les arts de scène mais aussi les activités de réjouissance et récréatives diverses vont constituer l'essentiel de la programmation dudit espace. Outre ces arts de scène, il peut aussi accueillir les cérémonies de projection de film documentaire, d'évasion, d'histoire avec un programme passionnant qui met de plus en plus en miroir les films africains. Le milieu sera aussi ouvert à la peinture, la formation ou les entretiens.

Hervé Brice Mampouya

PEINTURE

Girel Nganga en résidence de recherche artistique à Paris

Lauréat du Prix de l'Institut français du Congo (IFC) à la sixième édition de la Rencontre internationale de l'art contemporain, en septembre dernier, l'artiste peintre va s'envoler la semaine prochaine pour la capitale française où il bénéficiera d'une formation de deux semaines.

Girel Nganga est un jeune artiste talentueux qui a fait ses premiers pas à l'École de peinture de Poto-Poto, de 2006 à 2009. Depuis sa sortie de cette école, le jeune artiste continue à se perfectionner auprès de Hilarion Ndinga, un des grands noms de la peinture à Brazzaville qu'il considère comme son père. Chaque soir, Girel met en pratique les enseignements de son maître pour être plus compétitif.

Son évolution remarquable lui a valu le prix qu'il venait de remporter, fruit du partenariat constructif entre l'IFC et les ateliers Sahn. Son séjour à Paris lui permettra de s'ouvrir davantage à l'art contemporain et au monde. L'artiste se sert de son pinceau, de la peinture à tube, de la colle, pour peindre une toile. Certains de ses tableaux s'inspirent de ses rêves, du vécu quotidien et du rapport avec l'environnement. L'artiste peintre a participé à

de nombreuses expositions, notamment à la galerie de l'Unéac, au salon Floral, à l'exposition du Bassin du Congo, à l'exposition collective, à l'exposition Écllosion d'art, à la 2e édition du Salon national des inventions des produits de l'industrie et de l'artisanat. Il a également pris part, en 2015, à l'exposition «*Sony m'a vendu son destin*», aux ateliers Sahn.

Le jeune artiste participe pour la première fois, en 2014, à la troisième Rencontre internationale de l'art contemporain dans l'atelier peinture. Depuis, il prend presque part à toutes ces rencontres qui se tiennent chaque année, en septembre, aux ateliers Sahn où il évolue. Lors de la cinquième rencontre, Girel s'est exercé au design.

Les ateliers Sahn sont un centre culturel créé en 2012 par la plasticienne congolaise Bill Kouelany. Ce centre offre un encadrement aux jeunes artistes et écrivains. Les activités qu'il y mène s'articulent autour des ateliers, résidences de créations et expositions. La Rencontre internationale d'art contemporain demeure sa principale action visant à stimuler la créativité des artistes.

Rosalie Bindika

CHAMPIONNAT NATIONAL DE BASKETBALL

Patronage et Interclub ouvrent le bal aujourd'hui

Le coup d'envoi de la compétition qui devrait être donné, le 19 décembre, à Brazzaville, est décalé. C'est finalement, ce 20 décembre, dans la matinée, que les équipes entreront en jeu. Ce décalage est dû au fait que certaines d'entre-elles n'étaient encore arrivées dans la capitale.

Six matchs sont prévus pour le compte de la première journée: Patronage sera face à Interclub de Pointe-Noire; ASG va en découdre avec Tourbillon; AS Cheminots jouera contre Black Lion; Diabes noirs en découdra avec AC Léopards de Dolisie; Interclub de Brazzaville rencontrera

NTCS de la ville océane. L'unique rencontre des dames, de cette première journée, opposera F2N de la Cuvette-Ouest à Etoile du Congo. En rappel, Interclub de Brazzaville et Brazza-Basket sont respectivement champions en seniors messieurs et seniors dames.

Rominique Makaya

CYCLISME

Le tour international du Congo toujours à l'étude

La Fédération congolaise de cyclisme (Fécocyc) a profité de sa rencontre avec le ministre des Sports et de l'éducation physique pour lui faire part de son intention d'organiser la première édition du tour cycliste international du Congo l'année prochaine.

«*Dans le programme d'activités 2018, la Fécocyc a programmé le tour cycliste international du Congo. A ce sujet, elle a trouvé un partenaire, en l'occurrence Africa sport pour organiser la première édition. Les négociations continuent*», a informé Armel Lajuve Lengou, le président de la Fécocyc. Il a sollicité par la même occasion la subvention de l'Etat afin de permettre à la fédération de réaliser les activités programmées.

Au cours de la saison 2017, a rappelé Armel Lajuve Lengou, la fédération a réalisé la plupart de ses activités grâce à l'appui de ses partenaires. Les moyens de l'Etat faisant défaut, la Fécocyc n'a pas pu vulgariser le cyclisme, acquérir du matériel et équi-

pement sportif. Elle n'a pas non plus pu organiser le Grand prix cycliste de l'indépendance, les championnats départementaux et national, ainsi que la coupe du Congo et le stage de formation des cyclistes.

Le président de la Fécocyc a souligné qu'avec les moyens du bord, sa structure a pu restructurer les ligues, lancer et clôturer la saison sportive puis organiser le regroupement des Diabes rouges qui ont respectivement participé aux tours du Bénin, de la RDC, de la Côte d'Ivoire et au Grand prix cycliste Chantale-Biya au Cameroun. Armel Lajuve a, par ailleurs, précisé que la non tenue de l'assemblée générale électorale à la Ligue de Pointe-Noire a empêché la Fécocyc d'organiser deux compétitions majeures: les championnats départementaux et le championnat national. Il a sollicité l'implication du ministre des Sports pour la reprise de l'élection à Pointe-Noire. D'après lui, seuls les clubs qui avaient participé à l'assemblée générale électorale de la fédération étaient autorisés à

voter. Malheureusement, le directeur départemental des Sports de Pointe-Noire leur aurait imposé, dans le corps électoral, des clubs qui venaient d'être créés. L'élection a été, selon la Fécocyc, émaillée de quelques irrégularités.

«*Il faut que ce directeur départemental vienne ici à Brazzaville. On le recevra avec les membres de la fédération. On parlera pour mettre les choses au point. A la limite, il faut faire venir ceux de la dissidence de Pointe-Noire, s'il faut parler ainsi*», a indiqué Hugues Ngouélondélé. Concernant l'acquisition des sièges par les fédérations, le ministre s'est montré très optimiste. «*Nous allons régler ce problème en masse. L'année prochaine, nous aurons certainement quelques petits moyens pour commencer les travaux d'un bâtiment abritera toutes les fédérations au stade Alphonse-Massamba-Débat. Avec un peu de patience, nous y arriverons*», a conclu le ministre des Sports et de l'éducation physique.

James Golden Eloué

FOOTBALL

Une nouvelle ligne de conduite aux clubs d'élite

Dans une communication qu'il a faite aux équipes des ligues 1 et 2, le 13 décembre, le ministre des Sports et de l'éducation physique, Hugues Ngouélondélé, a proposé des solutions pour guérir le football congolais qu'il a lui-même reconnu être très malade.

Le ministre des Sports et de l'éducation physique entend guérir le football en s'appuyant sur deux éléments majeurs: les réformes et la formation. Il a, dans la foulée, pris une série de mesures en vue de rendre, à l'avenir, les clubs congolais plus performants. Le changement du mode de gestion s'impose.

C'est ainsi que, pour le compte de la saison 2017-2018, Hugues Ngouélondélé a imposé à chaque club de ligues 1 et 2 de disposer, dans son staff, d'un directeur de centre de formation, un entraîneur principal, un adjoint, un entraîneur des gardiens, un préparateur physique, un médecin, un kiné, un intendant général et une cellule de recrutement.

Sur le plan administratif et juridique, le ministre a demandé à chacun d'eux d'avoir un récépissé du ministère de l'Intérieur qui le reconnaît comme association civile, un agrément du ministère des Sports qui le reconnaît comme une association à caractère sportif. Ils doivent aussi avoir un acte d'affiliation à la fédération de la discipline. Ce n'est pas tout, car il leur a aussi montré l'importance d'avoir un siège officiel, un compte bancaire, un terrain d'entraînement, un numéro de téléphone, un fax, un site internet, une adresse email, un budget sans oublier un ou des sponsors et un équipementier.

Révolutionner la gestion des clubs

«*La constitution légale d'un club chez nous demeure encore problématique. Sa gestion est d'autant plus empirique qu'anachronique, relevant ainsi de l'irrationnel et de la débrouillardise. La situation de nos clubs de football se révèle inappropriée dans leur organisation financière. Il y a*

donc lieu de révolutionner la gestion de nos clubs aux fins de construire la performance», a souligné Hugues Ngouélondélé.

Le ministre des Sports et de l'éducation physique a, par ailleurs, exigé aux clubs de privilégier le volet formation des jeunes en ayant chacun des équipes dans chaque catégorie (seniors, juniors et cadets). Les juniors et cadets a-t-il soutenu, ont l'obligation de participer à leur championnat pour mieux assurer le renouvellement de l'élite.

«*Les clubs de football doivent se comporter désormais comme des opérateurs économiques en application du droit commun des affaires. Cela devrait se traduire par une diversification des types de structures qu'ils peuvent adopter sous forme de société commerciale à vocation sportive. C'est la loi de 1904-société à objet sportif-société anonyme-société professionnelle-entreprise unipersonnelle sportive à responsabilité limitée pour lesquelles nous solliciterons pour vous une expertise qui vous accompagnera en vue de porter votre choix.*



Hugues Ngouélondélé s'adressant aux clubs de la Fécocyc/Adiac

Ces directives me paraissent, en ce moment, salutaires pour le développement de notre football», a-t-il conclu.

Le ministre a promis de mettre en place une commission qui va éla-

borer un plan d'action relatif au remède proposé lors de la journée de réflexion sur le football congolais, tenue le 24 avril 2001, à Brazzaville.

J.G.E.